Coordination Santé Mentale de l'Ain

Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé
et porté par le Centre Psychothérapique de l'Ain (Orsac)

Evaluation et bilan

Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse

Feuille de route 2021-2023/2024

Auteure : Mme Mélissa EL DABI, coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse.

Sous la supervision de Sonia CORTEL, responsable de la Coordination Santé Mentale de l'Ain.

Avec la validation : de Mme Sophie AULAZ, responsable du service Hygiène et Santé Publique de la Ville de Bourg-en-Bresse ; Mme Lucie PESCHARD, coordinatrice Atelier Santé Ville de la Ville de Bourg-en-Bresse.

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration de ce document bilan.

SOMMAIRE

SOMMAIRE *1*

INTRODUCTION *2*

FEUILLE DE ROUTE ET CADRE DE L'EVALUATION *3*

1. Elaboration de la feuille de route **3**

1.1. Synthèse du diagnostic et de l'état des lieux 3

1.2. Définition des axes stratégiques et plan d'actions 2021-2023 du CLSM 3

1.3. Cadre logique du Conseil Local de Santé Mentale 4

2. Méthode d'évaluation **6**

Présentation de la démarche : pourquoi une évaluation ? 6

RESULTATS DE L'EVALUATION *8*

Objectif spécifique 1 : Renforcer la dynamique locale/départementale en santé mentale **8**

Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre une observation en santé mentale sur un territoire donné **21**

Objectif spécifique 3 : Faciliter l'accès aux soins et la continuité des soins pour la santé mentale **23**

Objectif spécifique 4 : Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des habitants **30**

Objectif spécifique 5 : Favoriser la destigmatisation et la non-discrimination (équité de traitement, vaincre) **38**

Objectif spécifique 6 : Prévenir et promouvoir la santé mentale **55**

DISCUSSIONS, CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025 ..... *63*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES *65*

ANNEXES *66*

Annexe I : Eléments santé mentale du diagnostic santé de l'ORS 2024 ..... **66**

INTRODUCTION

Le Conseil Local de Santé Mentale est une « plateforme de concertation et de coordination d'un territoire défini par ses acteurs, présidée par un élu local, co-animé par la psychiatrie, intégrant les usagers et les aidants » (Centre national de ressources et d'appui aux Conseils Locaux de Santé Mentale, 2023).
Son objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques locales et des actions favorisant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM encourage alors une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins en lien avec la santé mentale. Il fixe des objectifs stratégiques et opérationnels avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et toute personne intéressée du territoire.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) représente la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté » (Santé Publique France, 2023). Cette définition ne se limite donc pas aux troubles psychiques comme la dépression, la bipolarité, la schizophrénie, les addictions, les troubles de conduite alimentaire, le stress post-traumatique, l'anxiété, les phobies, etc. mais inclut aussi la notion de bien-être. La santé mentale est donc la recherche d'un équilibre dans toutes les dimensions de notre vie au niveau émotionnel, psychique, physique, spirituel, social, économique, etc.

Historiquement, le CLSM de Bourg-en-Bresse a vu le jour en 2007. Il est aujourd'hui porté par le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA) de l'association Orsac et plus particulièrement la Coordination Santé Mentale de l'Ain. Le CLSM est financé par le CPA et l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est animé par une coordinatrice à 0.5 ETP. Il est également soutenu par la Ville de Bourg-en-Bresse et représente la partie santé mentale du Contrat Local de Santé. Il travaille en lien avec l'Atelier Santé Ville (ASV).

FEUILLE DE ROUTE ET CADRE DE L'EVALUATION

1. Elaboration de la feuille de route

1.1. Synthèse du diagnostic et de l'état des lieux

Un premier diagnostic a été réalisé en 2017. Celui-ci a permis de mieux repérer l'offre de soin et d'accompagnement en santé mentale sur le territoire, de connaître les dispositifs et les partenariats présents, de connaître les difficultés que rencontrent les acteurs locaux en santé mentale. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un partenariat interprofessionnel déjà présent, avec la nécessité et la volonté de mieux se connaître pour renforcer le travail en réseau en santé mentale, en coordonnant leurs pratiques.

En 2021, la feuille de route initiale (en lien avec le diagnostic) a été mise à jour par un état des lieux (voir annexe I) après une pause due à la crise sanitaire.

1.2. Définition des axes stratégiques et plan d'actions 2021-2023 du CLSM

La feuille de route est composée de 14 actions à mener. Elles tiennent compte du contexte sanitaire actuel et de la disponibilité des structures. Celle-ci a été validée en comité de pilotage le 30/03/2022. Elle constitue un document de référence pour la phase de mise en œuvre (voir tableau 1 ci-dessous).

Axe thématique	Action(s) propre(s) à l'axe	Porteur(s) de l'action
1. Coordination des acteurs de la santé mentale	1.1 Créer une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »	Coordinatrice CLSM
	1.2 Rendre visible l'existant en termes d'outils de partage d'informations	Coordinatrice CLSM
	1.3 Mettre en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes	Coordinatrice CLSM
2. Santé mentale et logement	2.1 Soutenir Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie	Ain'appui
3. Santé mentale des jeunes	3.1 Soutenir le groupe « partenaires jeunesse » dans son animation	Mission Locale Jeunes et coordinatrice CLSM
	3.2 Organiser une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales	Coordinatrice CLSM et coordinatrice ASV

	3.3 Sensibiliser et/ou former les professionnels du public jeune et/ou les jeunes à la santé mentale	Coordinatrice CLSM
4. Inclusion sociale et promotion de la santé mentale	4.1 Soutenir le développement des actions dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)	Coordination du programme par la coordinatrice CLSM. Portage des actions par les partenaires
	4.2 Sensibiliser et/ou organiser des formations en lien avec la santé mentale	Coordinatrice CLSM ou partenaires selon action(s)
5. Santé mentale et migrants	5.1 Mettre en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires.	Portage des actions par les partenaires. Coordinatrice CLSM en soutien.
	5.2 Participer aux sessions de travail du CTAI sur l'axe santé	Ville de Bourg-en-Bresse
Axe transversal	Rendre visible le CLSM par un flyer de communication	Coordinatrice CLSM
	Valoriser le CLSM dans le site web	Coordinatrice CLSM
	Se rendre disponible pour accompagner les acteurs en demande dans l'élaboration de leur projet avec leur public	Coordinatrice CLSM

Tableau 1 : Schéma du plan d'actions synthétisé du CLSM de Bourg-en-Bresse 2021-2023

1.3. Cadre logique du Conseil Local de Santé Mentale

Le cadre logique, mis en perspective avec les missions nationales des Conseil Locaux de Santé Mentale (CCOMS, 2023), a été adaptée à la feuille de route du CLSM.

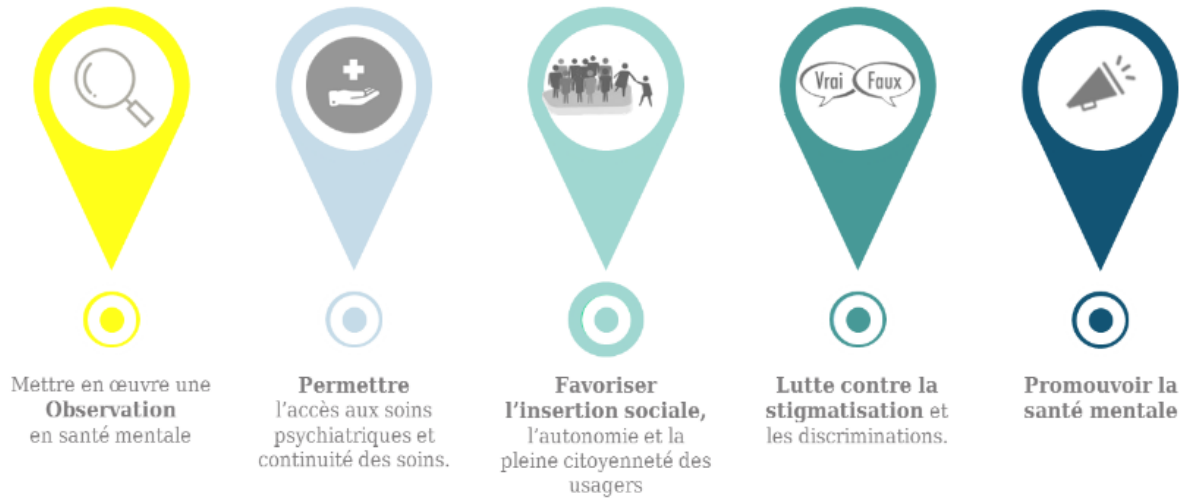

Figure 1 : Schéma des objectifs stratégiques des CLSM

Objectif général : Préserver et améliorer la santé mentale de la population d'un territoire donné via la coordination d'un CLSM

Objectif spécifique 1 : Renforcer la dynamique locale/départementale en santé mentale

Objectif opérationnel 1.1 : Création d'instances de concertation (comité de pilotage, assemblée plénière, groupe de travail)

Objectif opérationnel 1.2 : Création d'une identité commune, d'une culture commune en santé mentale

Objectif opérationnel 1.3 : Animation d'une instance de concertation (comité de pilotage, assemblée plénière, groupe de travail)

Objectif opérationnel 1.4 : Articulation avec les autres dispositifs de coordination en santé (Projet Territorial de Santé Mentale, Atelier Santé Ville, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, etc.)

Objectif opérationnel 1.5 : Valorisation, information sur le dispositif CLSM

Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre une observation en santé mentale sur un territoire donné

Objectif opérationnel 2.1 : Mise en œuvre d'un diagnostic des besoins et des attentes des acteurs du territoire ; et des ressources existantes (directement ou via une tierce personne)

Objectif opérationnel 2.2 : Mise en œuvre d'une évaluation du dispositif (directement ou via une tierce personne)

Objectif opérationnel 2.3 : Veille des éléments/ informations partenariales/ actualités/ problématiques lors des échanges formels et informels

Objectif spécifique 3 : Faciliter l'accès aux soins et la continuité des soins pour la santé mentale

Objectif opérationnel 3.1 : Communication sur les ressources pour la santé mentale

Objectif opérationnel 3.2 : Soutien d'Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie

Objectif opérationnel 3.3 : Soutien du groupe « partenaires jeunesse » dans son animation

Objectif spécifique 4 : Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des habitants

Objectif opérationnel 4.1 : Création d'une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée

Objectif opérationnel 4.2 : Rédaction d'un article sur l'existant en termes d'outils et de partage d'information

Objectif opérationnel 4.3 : Mise en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes

Objectif spécifique 5 : Favoriser la destigmatisation et la non-discrimination (équité de traitement, vaincre)

Objectif opérationnel 5.1 : Organisation d'évènements par les CLSM dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Objectif opérationnel 3.2 : Sensibilisation et/ou organisation de formations en lien avec la santé mentale

Objectif spécifique 6 : Prévenir et promouvoir la santé mentale

Objectif opérationnel 6.1 : Soutien (méthodologique, technique, financier) aux acteurs dans leurs projets en lien avec la santé mentale

Objectif opérationnel 6.2 : Mise en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires

Objectif opérationnel 6.3 : Organisation d'une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales (CPS)

Objectif opérationnel 6.4 : Participation aux sessions de travail du CTAI (Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration) sur l'axe santé

Objectif opérationnel 6.5 : Valorisation du CLSM dans le site web *Notre Santé Mentale dans l'Ain*

2. Méthode d'évaluation

Présentation de la démarche : pourquoi une évaluation ?

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) est un dispositif de politique publique co-financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA). Il est par ailleurs soutenu par la commune de Bourg-en-Bresse dans la mise en place d'actions concrètes nécessitant des moyens financiers.

Evaluer le dispositif CLSM revient à interroger de son fonctionnement, de ses retombées sur le territoire, et de formuler des suggestions, des recommandations pour son renouvellement sur le territoire. Cela permet également de mettre en lumière l'ensemble du travail fourni, à la fois par la coordinatrice mais aussi par les acteurs du territoire pour traduire l'intérêt porté à la santé mentale au niveau local.

L'ingénierie d'évaluation du CLSM a été pensé en concertation avec les personnes du service de la Coordination Santé Mentale de l'Ain (CoSM 01), qui porte l'ensemble des politiques publiques de santé mentale du département de l'Ain, à savoir les CLSM, le

Projet Territorial de Santé Mentale de l'Ain (PTSM 01) et les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

Chaque CLSM a donc une base commune d'évaluation. Toutefois, plusieurs éléments diffèrent de par les objectifs propres à chaque CLSM, inscrits dans leur feuille de route respective.

2.1. Eléments d'évaluation

Cette évaluation comprend l'évaluation des actions de la feuille de route 2021-2023/2024 ainsi que le dispositif en lui-même.

2.2. Population

L'ensemble des acteurs de la commune de Bourg-en-Bresse ayant eu un contact avec le CLSM (de la rencontre à la participation à une ou plusieurs instances en passant par la co-animation d'une ou plusieurs instances) ont reçu l'enquête en ligne.

2.3. Outils

Plusieurs outils sont utilisés dans le cadre de l'évaluation des critères choisis tels que les feuilles d'émargement des différentes instances du CLSM, les comptes rendus des instances, l'agenda de la coordinatrice, les mails envoyés et échangés, les documents créés dans le cadre du CLSM, les fiches projet, etc.

Un questionnaire a en outre été créé et rendu disponible en ligne du 15 juin 2024 au 22 juillet 2024. Cette enquête en ligne vise à interroger les acteurs vis-à-vis de leur perception de la dynamique du CLSM, leur connaissance du dispositif, leur place au sein du dispositif et ce qu'ils pensent de l'animation du CLSM.

2.4. Procédure

Les données en lien avec les indicateurs des critères d'évaluation ont été extraits des divers documents du CLSM.
La diffusion du questionnaire a eu lieu par mail du 15 juin 2024 au 22 juillet 2024 avec une relance fin juin.

RESULTATS DE L'EVALUATION

Objectif spécifique 1 : Renforcer la dynamique locale/départementale en santé mentale

Objectif opérationnel 1.1 : Création d'instances de concertation (comité de pilotage, assemblée plénière, groupe de travail)

Des instances de concertation régulières

5 comités de pilotage : 29/03/2022, 20/09/2022, 21/03/2023, 30/11/2023, 19/09/2024
1 assemblée plénière : 24/11/2022
5 comités techniques : 28/02/2022, 16/06/2022, 15/09/2022 , 31/01/2023, 07/11/2023

Axe thématique	Action(s) propre(s) à l'axe	Nombre de groupe de travail
1. Coordination des acteurs de la santé mentale	1.1 Créer une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »	**1** groupe de travail après les formations (2x 1jour)
	1.2 Rendre visible l'existant en termes d'outils de partage d'informations	na (non adapté)
	1.3 Mettre en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes	**3** (hors rencontres pour l'état des lieux de l'existant)
2. Santé mentale et logement	2.1 Soutenir Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie	**3** (hors temps de travail avec la co-animatrice)
3. Santé mentale des jeunes	3.1 Soutenir le groupe « partenaires jeunesse » dans son animation	**6**
	3.2 Organiser une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales	na
	3.3 Sensibiliser et/ou former les professionnels du public jeune et/ou les jeunes à la santé mentale	na
4. Inclusion sociale et promotion de la santé mentale	4.1 Soutenir le développement des actions dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)	**3**
	4.2 Sensibiliser et/ou organiser des formations en lien avec la santé mentale	na

5. Santé mentale et migrants	5.1 Mettre en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires.	**3**
	5.2 Participer aux sessions de travail du CTAI sur l'axe santé	**1** (**+1** animation de l'évaluation avec le groupe santé)
Axe transversal	Rendre visible le CLSM par un flyer de communication	Coordinatrice CLSM
	Valoriser le CLSM dans le site web	Coordinatrice CLSM
	Se rendre disponible pour accompagner les acteur.trice.s en demande dans l'élaboration de leur projet avec leur public	Coordinatrice CLSM

Tableau 2 : Nombre de groupes de travail (hors formations/sensibilisations) organisés par le CLSM, par axe thématique

Une diversité d'acteurs au service du territoire

10 structures constituent le **comité de pilotage** au 19/09/2024 :

- Le **Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)** représenté par :
    - La direction ou son représentant ;
    - Le secteur centre ;
    - La Coordination Santé Mentale de l'Ain (CoSM 01).
- La **commune de Bourg-en-Bresse** représentée par :
    - le Maire ou sa représentante, maire adjointe, déléguée à la Solidarité, Handicap et Liens intergénérationnels, Hygiène et Santé publique ;
    - Le service Hygiène et Santé Publique dont l'Atelier Santé Ville (ASV).
- L'**Agence Régionale de Santé (ARS)** représentée par la Direction départementale de l'Ain.
- L'**association Ain'Appui** représentée par :
    - La direction ;
    - Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).
- Le **Conseil Départemental** représenté par la Direction territoriale Bresse-Revermont.
- L'**Education Nationale** représentée par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale.
- Les **bailleurs sociaux** représentés par :
    - L'Association des organismes HLM Auvergne-Rhône-Alpes ;
    - la direction de Grand Bourg Habitat.
- L'**association Vivre en Ville 01** représentée par la direction.
- L'**Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques de l'Ain (UNAFAM 01)** représentée par la délégation départementale.
- Le **Groupe d'Entraide Mutuelle de Bourg-en-Bresse**, GEM A'Venir.

3 acteurs constituent le **comité technique** :

- Le **Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)** représenté par la Coordination Santé Mentale de l'Ain (CoSM 01).
- La **commune de Bourg-en-Bresse** représentée par le **service Hygiène et Santé Publique** dont l'Atelier Santé Ville (ASV).
- L'**Agence Régionale de Santé (ARS)** représentée par la Direction départementale de l'Ain.

54 personnes étaient présentes à l'**assemblée plénière**.

Axe thématique	Action(s) propre(s) à l'axe	Nombre de participants par groupe de travail
1. Coordination des acteurs de la santé mentale	1.1 Créer une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »	**environ 3**
	1.2 Rendre visible l'existant en termes d'outils de partage d'informations	na (non adapté)
	1.3 Mettre en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes	**34** (12/09/2024) **17** (02/02/2024)
2. Santé mentale et logement	2.1 Soutenir Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie	**24** (27/09/2022) **16** (10/11/2022) **25** (25/04/2023)
3. Santé mentale des jeunes	3.1 Soutenir le groupe « partenaires jeunesse » dans son animation	**11** (31/03/2022) **13** (21/06/2022) **11** (04/10/2022) **17** (17/01/2023) **9** (28/03/2023) **13** (22/06/2023)
	3.2 Organiser une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales	na
	3.3 Sensibiliser et/ou former les professionnels du public jeune et/ou les jeunes à la santé mentale	na
4. Inclusion sociale et promotion de la santé mentale	4.1 Soutenir le développement des actions dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)	**12** (19/03/2024) **6** (02/05/2024)
	4.2 Sensibiliser et/ou organiser des formations en lien avec la santé mentale	na
5. Santé mentale et migrants	5.1 Mettre en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires. (projet du Dispositif de Réussite Educative)	**5** (30/05/2022) **6** (20/06/2022)

		Environ 20 (22/05/2023 - restitution publique)
	5.2 Participer aux sessions de travail du CTAI sur l'axe santé	na
Axe transversal	Rendre visible le CLSM par un flyer de communication	na
	Valoriser le CLSM dans le site web	na
	Se rendre disponible pour accompagner les acteur.trice.s en demande dans l'élaboration de leur projet avec leur public	na

Tableau 3 : Nombre de participants par **groupes de travail**, par axe thématique

Objectif opérationnel 1.2 : Création d'une identité commune, d'une culture commune en santé mentale

Une dynamique partenariale présente

Selon le formulaire d'évaluation, environ 69 % des répondants considèrent que le CLSM les a aidé à améliorer leurs relations partenariales en santé mentale (voir figure 2).

Figure 2 : Relations partenariales

Par ailleurs, 66 % des répondants considèrent que le CLSM les a aidé à renforcer leur travail en réseau (voir figure 3).

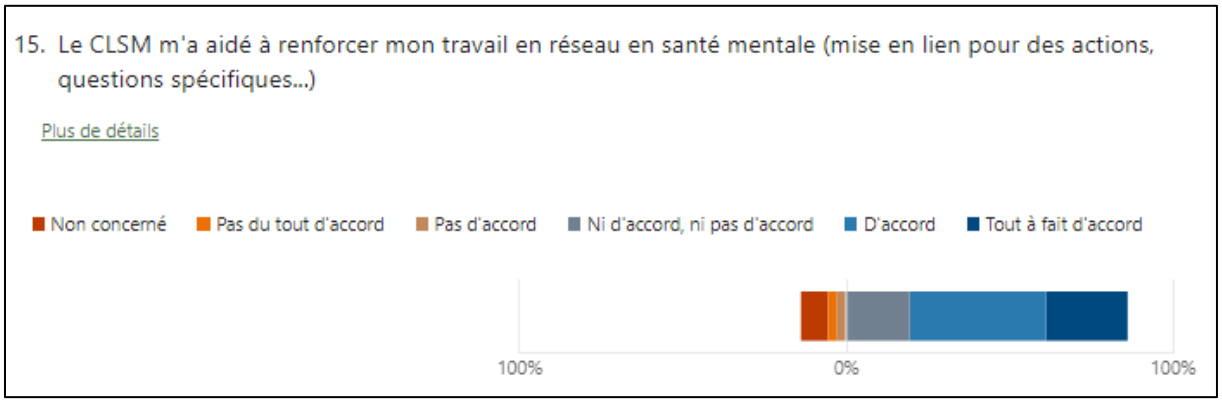

Figure 3 : Travail en réseau

Un fort sentiment d'appartenance au réseau CLSM

Selon le formulaire d'évaluation, à l'unanimité, 100 % des répondants trouvent un intérêt à participer aux réunions/ groupes de travail/ sensibilisations/ formations du CLSM (voir figure 4).

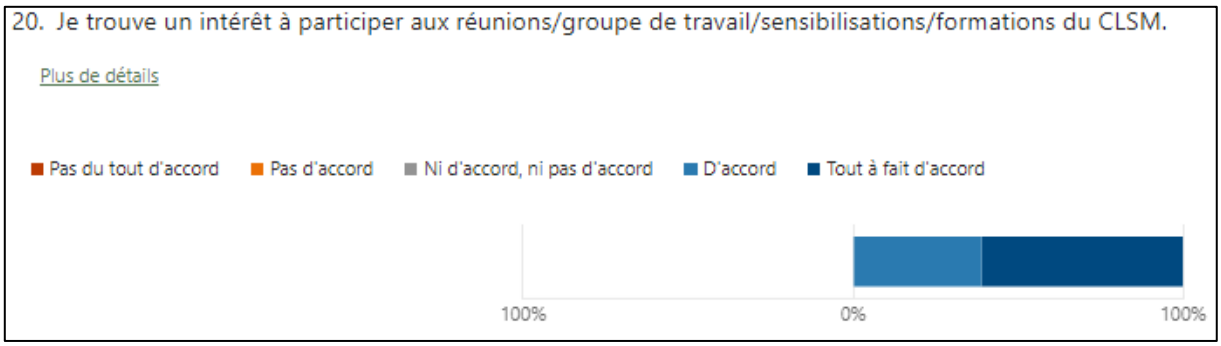

Figure 4 : Intérêt pour les actions du CLSM unanime

En outre, environ 72 % des répondants ont la sensation d'avoir leur place au sein du CLSM (voir figure 5).

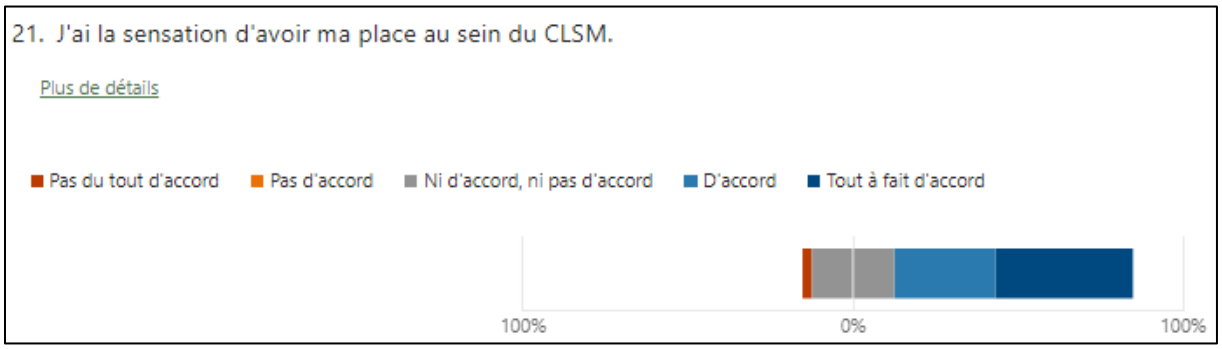

Figure 5 : Sentiment d'appartenance

Quelques verbatims : « [la santé mentale est] quelque chose qui m'intéresse », « Je ne travaille pas qu'avec un public présentant des troubles de santé mentale néanmoins l'apport du CLSM est très intéressant au sein de ma pratique professionnelle. »

Un impact notable sur les connaissances en santé mentale

Selon le formulaire d'évaluation, environ 72 % des répondants déclarent que le CLSM a développé leurs connaissances en santé mentale (voir figure 6).

Figure 6 : Développement des connaissances en santé mentale

Enfin, environ 50 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord sur le fait que le CLSM a contribué à modifier leurs pratiques en lien avec la santé mentale (voir figure 7). Il est important de noter que les effets de la prévention, promotion peuvent prendre plusieurs années à être visibles.

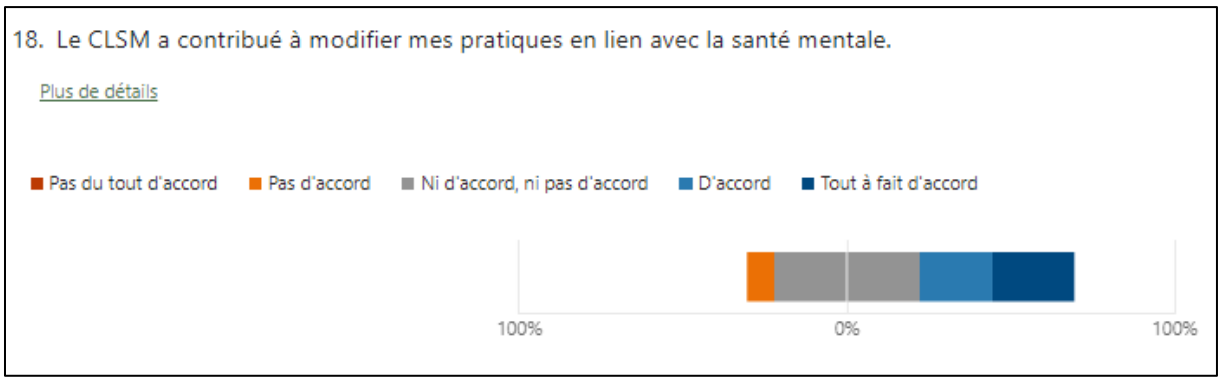

Figure 7 : Pratiques en santé mentale

La posture de la coordinatrice du CLSM appréciée

Différents éléments de la posture d'animation de la coordinatrice du CLSM (pour la feuille de route 2021-2023) ont été interrogés auprès des acteurs (voir figure 8) :

- L'écoute des acteurs du territoire : 86 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord ;
- Le fait de permettre aux partenaires de participer aux décisions : environ 78 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord ;
- L'accompagnement des membres du groupe dans leur réflexion : environ 81 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord ;
- Volonté d'apaiser les tensions : environ 61 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord (28 % neutres) ;
- Prise d'initiative structurante : environ 87 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord ;

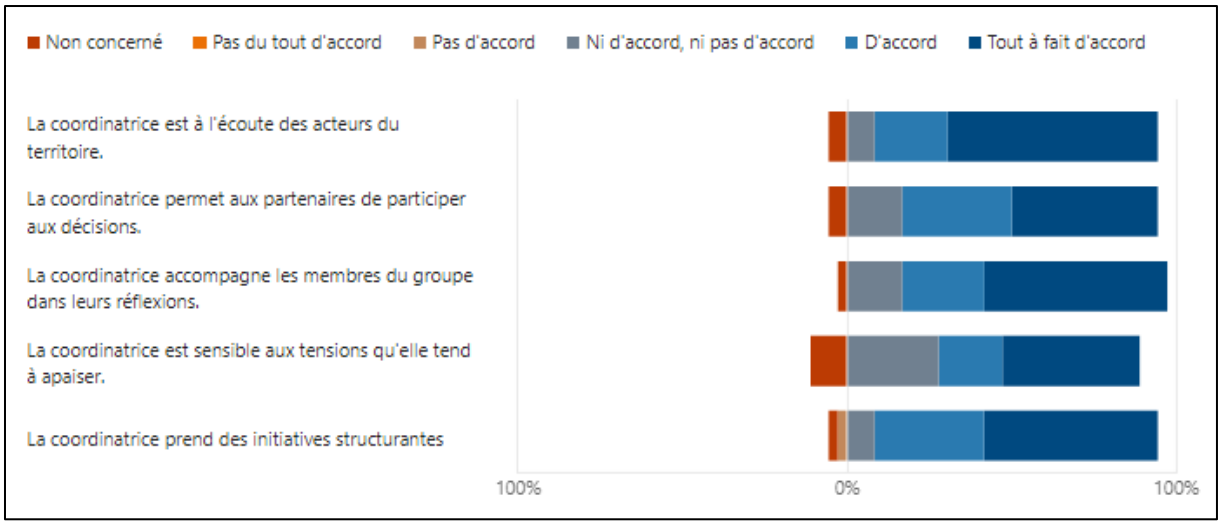

Figure 8 : Posture d'animation de la coordinatrice

Quelques verbatims : « La coordinatrice du CLSM de Bourg-en-Bresse est très investie dans sa mission et proche du terrain. », « Ce dispositif permet de soutenir les pratiques des professionnels de Bourg-en-Bresse sur les questions de santé mentale : un enjeu essentiel. La coordinatrice maitrise parfaitement l'animation du CLSM. Ses techniques d'animations de groupe sont pertinentes. Elle sait s'adapter aux réalités du territoire et à la diversité des acteurs. »

Des acteurs satisfaits du fonctionnement du CLSM

Selon le formulaire d'évaluation, environ 75 % des répondants sont globalement satisfaits du fonctionnement du CLSM depuis 2021 (voir figure 9).

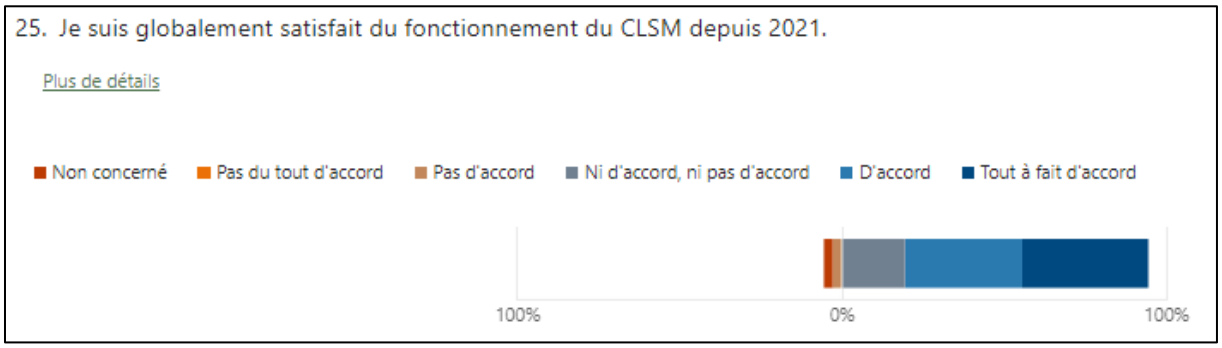

Figure 9 : Satisfaction fonctionnement CLSM

Objectif opérationnel 1.3 : Animation d'une instance de concertation (comité de pilotage, assemblée plénière, groupe de travail)

Une feuille de route réalisée

La feuille a été réalisée dans sa globalité. Les différents comité technique et de pilotage ont permis un ajustement de celle-ci au fur et à mesure de son avancement (voir tableau 4). Certaines actions se sont d'ailleurs poursuivies à travers d'autres projets.

Axe thématique	Action(s) prévue(s)	Réalisée ou non
1. Coordination des acteurs de la santé mentale	1.1 Créer une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »	**Réalisée**
	1.2 Rendre visible l'existant en termes d'outils de partage d'informations	**Réalisée**
	1.3 Mettre en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes	**Réévaluation de l'action suite à l'état des lieux de l'existant, poursuite des travaux en 2024 et 2025.**
2. Santé mentale et logement	2.1 Soutenir Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie	**Réalisée**
3. Santé mentale des jeunes	3.1 Soutenir le groupe « partenaires jeunesse » dans son animation	**Réalisée**
	3.2 Organiser une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales	**Réalisée**
	3.3 Sensibiliser et/ou former les professionnels du public jeune et/ou les jeunes à la santé mentale	**Réalisée**
4. Inclusion sociale et promotion de la santé mentale	4.1 Soutenir le développement des actions dans le cadre des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)	**Réalisée**
	4.2 Sensibiliser et/ou organiser des formations en lien avec la santé mentale	**Réalisée**
5. Santé mentale et migrants	5.1 Mettre en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires.	**Réalisée**
	5.2 Participer aux sessions de travail du CTAI sur l'axe santé	**Réalisée**
Axe transversal	Rendre visible le CLSM par un flyer de communication	**Réalisée**
	Valoriser le CLSM dans le site web	**Réalisée**
	Se rendre disponible pour accompagner les acteur.trice.s en demande dans l'élaboration de leur projet avec leur public	**Réalisée**

Tableau 4 : Réalisation de la feuille de route

Des acteurs impliqués dans l'animation des instances de concertation

Certaines actions ont permis l'implication d'acteurs en terme de co-animation : la partie « experte » étant apportée par le co-animateur et la partie « gestion de projets » par la coordinatrice CLSM (voir tableau 5).

Axe thématique	Action(s) propre(s) à l'axe	Co-animateurs avec la coordinatrice CLSM
2. Santé mentale et logement	2.1 Soutenir Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie	Ain'appui (référence incurie)
3. Santé mentale des jeunes	3.1 Soutenir le groupe « partenaires jeunesse » dans son animation	Mission Locale Jeunes
	3.2 Organiser une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales	Atelier Santé Ville
	4.2 Sensibiliser et/ou organiser des formations en lien avec la santé mentale	Coordinatrice CLSM ou partenaires selon action(s)
5. Santé mentale et migrants	5.1 Mettre en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires.	Dispositif de Réussite Educative de la Ville de Bourg-en-Bresse par exemple.
	5.2 Participer aux sessions de travail du CTAI sur l'axe santé	Ville de Bourg-en-Bresse

Tableau 5 : Implication des acteurs en terme de co-animation

Objectif opérationnel 1.4 : Articulation avec les autres dispositifs de coordination en santé (Atelier Santé Ville –ASV-, Dispositif d'Appui à la Coordination –DAC-, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé –CPTS-, Contrat Local de Santé – CLS-, Projet Territorial de Santé Mentale- PTSM, etc.)

Un travail de collaboration avec la Ville de Bourg-en-Bresse

La Ville de Bourg-en-Bresse met à disposition du CLSM un bureau de manière ponctuelle, des salles, un badge d'accès au bâtiment des Lices.
Pour assurer la cohérence des actions déployées sur le territoire, le CLSM travaille en lien avec la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville (0,2 ETP dédié), dont l'action est prioritairement portée vers quartiers prioritaires de la politique de la Ville mais qui permet également un relai vers les services municipaux et les acteurs locaux.

Une participation active des dispositifs de coordination dans les instances du CLSM

- Comité de pilotage : ASV/CLS, DAC, PTSM
- Comité technique : ASV/CLS, PTSM
- Assemblée plénière : DAC, PTSM, ASV/CLS
- Participation aux groupes de travail, par axe thématique :
    Axe 1 Coordination des acteurs de la santé mentale : ASV/CLS, DAC
    Axe 2 Santé mentale et logement : DAC
    Axe 3 Santé mentale des jeunes : ASV/CLS
    Axe 4 Inclusion sociale et promotion de la santé mentale: ASV/CLS, DAC
    Axe 5 : Santé mentale et migrants : CLS

Un travail d'information et de communication est réalisé avec ces dispositifs au-delà de leur participation aux différentes instances du CLSM.
Le CLSM quant à lui participe de façon ponctuelle a certaines réunions de ces différents dispositifs, par exemple au niveau des rencontres interprofessionnelles organisées par l'ASV, l'axe santé du CTAI, le CISPD (Conseil intercommunal de prévention de la délinquance), etc.
Enfin, il n'y a pas de CPTS active sur la commune de Bourg-en-Bresse.

Objectif opérationnel 1.5 : Valorisation, information sur le dispositif CLSM

Communication sur le CLSM

Une présentation du CLSM de Bourg-en-Bresse est disponible sur la page « politiques publiques de santé mentale » du site *Notre Santé Mentale dans l'Ain* (voir image 1).

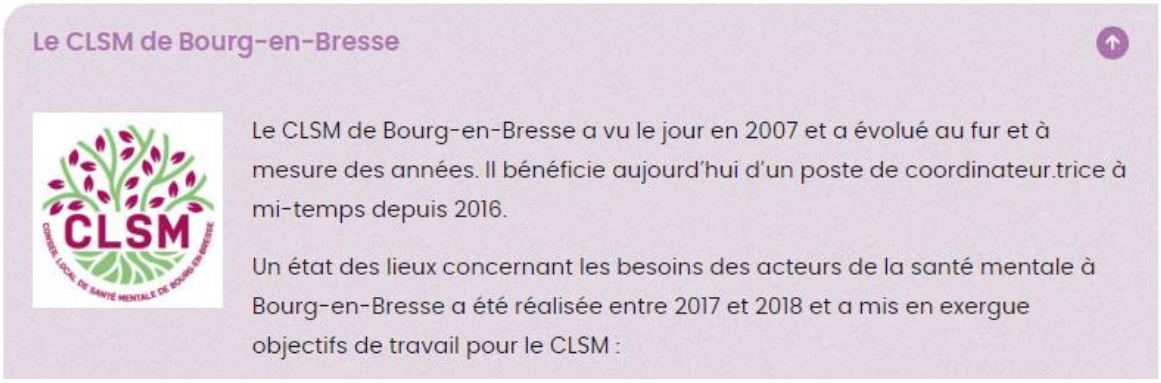

Image 1 : Extrait de la présentation du CLSM de Bourg-en-Bresse

Il est également visible sur la [cartographie du site](#) Notre Santé mentale dans l'Ain (voir image 2).

Image 2 : Extrait de la présentation du CLSM de Bourg-en-Bresse dans la cartographie

Le CLSM est référencé avec ses coordonnées sur la carte interactive des CLSM sur [le site web du Centre national de ressources et d'appui aux Conseil Locaux de Santé Mentale](#).

L'avancée de la feuille de route du CLSM est proposée régulièrement à travers un article rédigé par la coordinatrice CLSM. *La Lettre ASV* est diffusée tous les trois mois. Quelques exemples ci-dessous (voir image 3) :

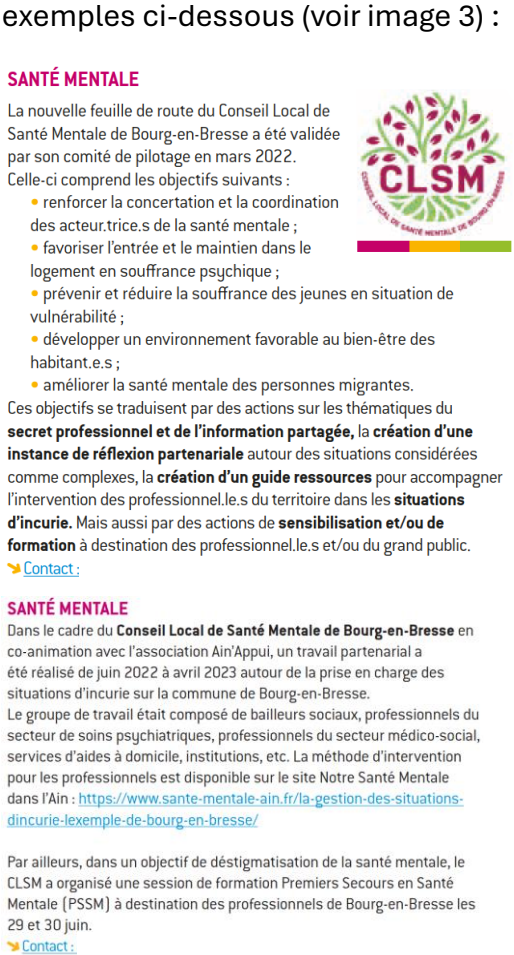

SANTÉ MENTALE

La nouvelle feuille de route du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse a été validée par son comité de pilotage en mars 2022.
Celle-ci comprend les objectifs suivants :

- renforcer la concertation et la coordination des acteur.trice.s de la santé mentale ;
- favoriser l'entrée et le maintien dans le logement en souffrance psychique ;
- prévenir et réduire la souffrance des jeunes en situation de vulnérabilité ;
- développer un environnement favorable au bien-être des habitant.e.s ;
- améliorer la santé mentale des personnes migrantes.

Ces objectifs se traduisent par des actions sur les thématiques du **secret professionnel et de l'information partagée,** la **création d'une instance de réflexion partenariale** autour des situations considérées comme complexes, la **création d'un guide ressources** pour accompagner l'intervention des professionnel.le.s du territoire dans les **situations d'incurie.** Mais aussi par des actions de **sensibilisation et/ou de formation** à destination des professionnel.le.s et/ou du grand public.
Contact :

SANTÉ MENTALE

Dans le cadre du **Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse** en co-animation avec l'association Ain'Appui, un travail partenarial a été réalisé de juin 2022 à avril 2023 autour de la prise en charge des situations d'incurie sur la commune de Bourg-en-Bresse.
Le groupe de travail était composé de bailleurs sociaux, professionnels du secteur de soins psychiatriques, professionnels du secteur médico-social, services d'aides à domicile, institutions, etc. La méthode d'intervention pour les professionnels est disponible sur le site Notre Santé Mentale dans l'Ain : https://www.sante-mentale-ain.fr/la-gestion-des-situations-dincurie-lexemple-de-bourg-en-bresse/

Par ailleurs, dans un objectif de déstigmatisation de la santé mentale, le CLSM a organisé une session de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) à destination des professionnels de Bourg-en-Bresse les 29 et 30 juin.
Contact :

SANTÉ MENTALE

L'assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse s'est déroulée le jeudi 24 novembre 2022 au Centre Psychothérapique de l'Ain.
Elle a réuni une quarantaine de personnes dont des professionnels du sanitaire, du médico-social et du social, exerçant sur Bourg-en-Bresse, ainsi que des usagers des services de santé mentale.
Les participants ont été accueillis par Dominique-Bloch Lemoine, directeur du Centre Psychothérapique de l'Ain, Nadia Ouled-Salem, maire adjointe de la Ville de Bourg-en-Bresse et Catherine Malbos, directrice de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.
Des ateliers sur le secret professionnel, les déterminants de la santé mentale et les signes d'une souffrance psychique ont permis aux participants de découvrir ou
avec ces thématiques et d'échanger entre eux.
Contact :

Image 3 : Extraits de la lettre ASV

De plus, une communication via une radio locale (Radio B) a été réalisée dans le cadre d'une mise en place de formation début 2024 (Premiers Secours en Santé Mentale).

A la recherche d'un CLSM visible et facilement identifiable

Un logo a d'abord été créé fin 2021 en collaboration par le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps partiel (CATTP) le Par'Chemin du Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA). La couleur rose fait référence à la Ville de Bourg-en-Bresse. Plusieurs versions ont été ensuite soumise au vote du comité de pilotage.

Des flyers aux couleurs du CLSM ont ensuite été mis à disposition des acteurs du CLSM. Environ 80 flyers ont été distribués sur 150 flyers imprimés.

Image 4 : Flyer du Conseil Local de Santé Mentale de 2021 à 2024

Deux signalétiques (type kakémono roll up) ont également été réalisés aux couleurs du CLSM avec le soutien du service communication du CPA. Ils soutiennent et permettent un visuel lors des différents évènements organisés par le CLSM (voir image 5 ci-contre).

Selon les formulaires d'évaluation, sur 36 répondants, 29 connaissent le logo du CLSM, 19 le flyer, 9 le kakemono/roll up, 4 aucun des outils de communication et 2 répondants ont notifié dans « Autre » le site web *Notre Santé Mentale dans l'Ain* (voir figure ci-dessous).

Figure 10 : Réponses sur les outils de communication du CLSM

Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre une observation en santé mentale sur un territoire donné

Objectif opérationnel 2.1 : Mise en œuvre d'un diagnostic des besoins et des attentes des acteurs du territoire ; et des ressources existantes (directement ou via une tierce personne)

Un premier diagnostic a été réalisé en 2017. Celui-ci a permis de mieux repérer l'offre de soin et d'accompagnement en santé mentale sur le territoire, de connaître les dispositifs et les partenariats présents, de connaître les difficultés que rencontrent les acteurs locaux en santé mentale. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un partenariat interprofessionnel déjà présent, avec la nécessité et la volonté de mieux se connaître pour renforcer le travail en réseau en santé mentale, en coordonnant leurs pratiques.

En 2021, la feuille de route initiale (en lien avec le diagnostic) a été mise à jour par un état des lieux (voir annexe I) après une pause due à la crise sanitaire.

Objectif opérationnel 2.2 : Mise en œuvre d'une évaluation du dispositif (directement ou via une tierce personne)

Existence d'un rapport d'évaluation

La réflexion autour de l'évaluation d'un CLSM a été pensée collectivement par la Coordination Santé Mentale de l'Ain. En effet, un cadre logique commun a été créé puis personnalisé selon les feuilles de route de chaque CLSM.

Profil des répondants

Le formulaire d'évaluation a été transmis aux acteurs ayant contribué au CLSM, c'est-à-dire par leur participation aux différentes instances organisées par le CLSM.

Celui-ci a été diffusé du 15 juin au 15 juillet 2024. 36 personnes ont répondu sur 300 invités.

Sur ces 36 personnes :

- **8** participent au groupe de travail sur les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2024** ;
- **12** ont participé à une **formation Premiers Secours en Santé Mentale** modules jeune ou standard (2022, 2023 et 2024) ;
- **15** ont participé à la **réunion en lien avec la concertation et la coordination des acteurs** (septembre 2023) et/ou le groupe de travail (février 2024) ;
- **3** ont participé au **groupe partenaires jeunesse** animé par le CLSM et la Mission Locale Jeunes (2022 et 2023) ;
- **6** ont participé à la **sensibilisation aux troubles psychiques de l'UNAFAM** (novembre 2023) ;

- **11** ont participé aux **groupes de travail sur l'incurie** (2022-2023) et/ou la présentation du guide (avril 2023) ;
- **10** ont participé à **l'assemblée plénière** (novembre 2022) ;
- **7** ont participé à la **formation sur les Compétences Psychosociales** (novembre 2022) ;
- **7** ont participé à la **formation sur le secret professionnel et l'information partagée** (décembre 2021) et/ou le groupe de travail sur la création de la note d'information en lien.

Ces informations sont déclaratives de la part des répondants et peuvent présenter une marge d'erreur.

Objectif opérationnel 2.3 : Veille des éléments/ informations partenariales/ actualités/ problématiques lors des échanges formels et informels

Partage d'éléments auprès des partenaires

Les *newsletters*, les partenaires, la bibliothèque médicale et professionnelle du CPA viennent alimenter les actualités du CLSM. Celles-ci sont ensuite partagées en fonction du contenu. De plus, les échanges informels lors des temps de travail du CLSM favorisent la transmission d'informations.

Objectif spécifique 3 : Faciliter l'accès aux soins et la continuité des soins pour la santé mentale

Objectif opérationnel 3.1 : Communication sur les ressources pour la santé mentale

Visibilité des ressources

La visibilité des ressources se manifeste de différentes manières. Elle peut être par la mise en lien de partenaires mais aussi par la mise en avant du site *Notre Santé Mentale dans l'Ain*.

Objectif opérationnel 3.2 : Soutien d'Ain'appui dans la poursuite de travail d'un guide ressources pour accompagner l'intervention des professionnels du territoire de Bourg-en-Bresse dans les situations d'incurie

Implication du porteur dans l'action

Plusieurs rencontres en présentiel ont été réalisées avec la co-animatrice, référente incurie du département (dont un 1er temps en juin 2022). Puis les échanges ont été poursuivis par mail et par téléphone.

Implication des acteurs dans la création du guide

27/09/2022 : 24 personnes présentes

Ordre du jour : Contexte vis-à-vis du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse, définition de l'incurie, définition du processus légal de traitement des situations d'incurie, création des objectifs du guide ressource, travail en groupe sur des guides déjà existant et perspectives de travail sur la prochaine date

10/11/2022 : 16 personnes présentes

Ordre du jour : Travail en groupe sur plusieurs ébauches de guide (+ réflexion autour du besoin d'une charte d'engagement, quelles mises à jour, comment valoriser le guide, etc.), restitution commune des 3 groupes, prise de décisions

25/04/2023 : 25 personnes présentes

Ordre du jour : Présentation des participants, questions, contexte du projet, retour sur le groupe de travail, présentation du guide, mise en parallèle avec des situations réelles

Typologie des acteurs : bailleurs sociaux ; service de soins psychiatriques, service d'hébergement d'urgence, service d'aide et d'accompagnement à domicile, service de l'Etat (DDETS), etc.

Image 6 : Restitution du guide 25/04/2023

Fonction et structure des personnes présente au mois à une des trois dates :
Responsable Proximité et Qualité, Bourg Habitat
Assistante sociale, SAMSAH Rétablissement, Orsac
Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Semcoda
Ergothérapeute, SAMSAH Rétablissement, Orsac
Responsable pôle clientèle, Dynacité
Chargé de mission, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
Référente incurie départementale, Ain'Appui
Coordinatrice CLSM Bourg-en-Bresse, CP
Infirmière, équipe mobile secteur centre, CPA
Gestionnaire budget et situations individuelles, DDETS AHI
Référente de parcours SIAO, Tremplin
Assistante sociale, Carrefour Santé Mentale Précarité, CPA
Chargée de prévention, Ain Domicile Services
Inspectrice de salubrité, Ville de Bourg-en-Bresse
Infirmière service prévention séniors, Ville de Bourg-en-Bresse
Responsable autonomie MDT Bresse Revermont, Conseil Départemental
Conseillère sociale, Dynacité
Educatrice, Appartement de coordination thérapeutique, Basiliade
Chargée de mission territoires, Croix-Rouge Française
Stagiaire assistante sociale, Carrefour Santé Mentale Précarité, CPA
Assistante sociale, CATTP Le Par'Chemin, CPA
Ergothérapeute, CATTP Le Par'Chemin, CPA
Cheffe de l'unité logement, DDETS
Assistante sociale, Tremplin
Responsable de secteur, ADMR Saint-Denis-les-Bourg
Monitrice éducatrice, CHRS Tremplin
Educateur, SAMSAH Rétablissement, Orsac
Elève infirmière IFSI Fleyriat, SEMISS 01 Croix-Rouge
Responsable du service santé-environnement, délégation départementale de l'Agence Régional de Santé
Ingénieur sanitaire du pôle prévention et gestion des risques, délégation départementale de l'Agence Régional de Santé

Existence d'un guide

Une version imprimable (2 pages) et une version numérique (4 pages) ont été diffusées en avril 2023.

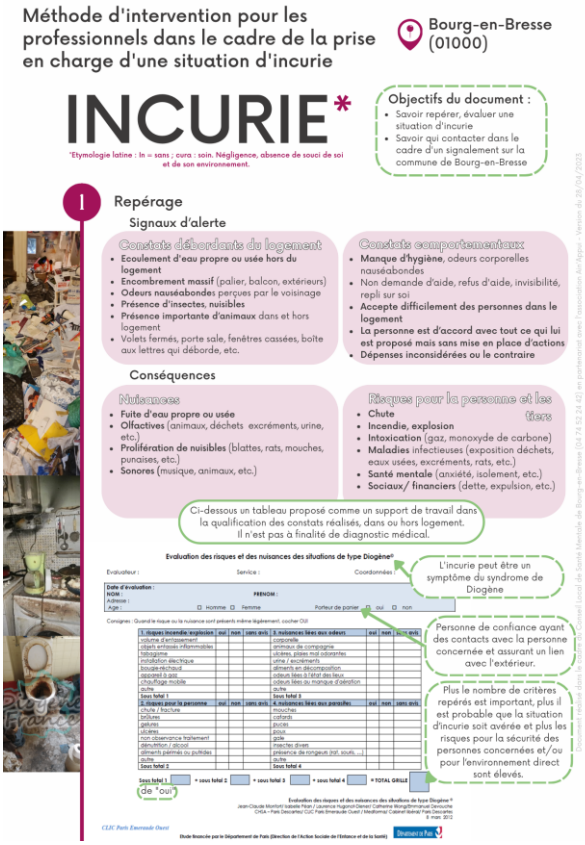

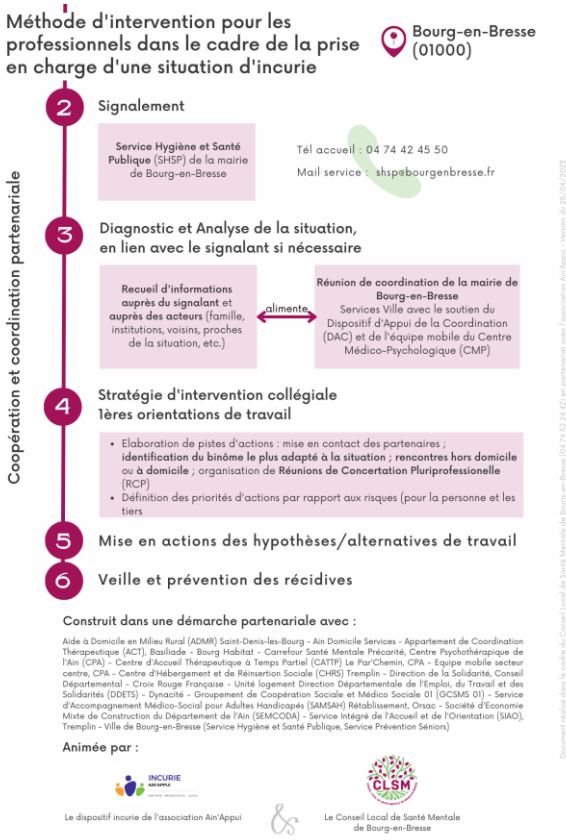

Image 7 : Version imprimable du guide

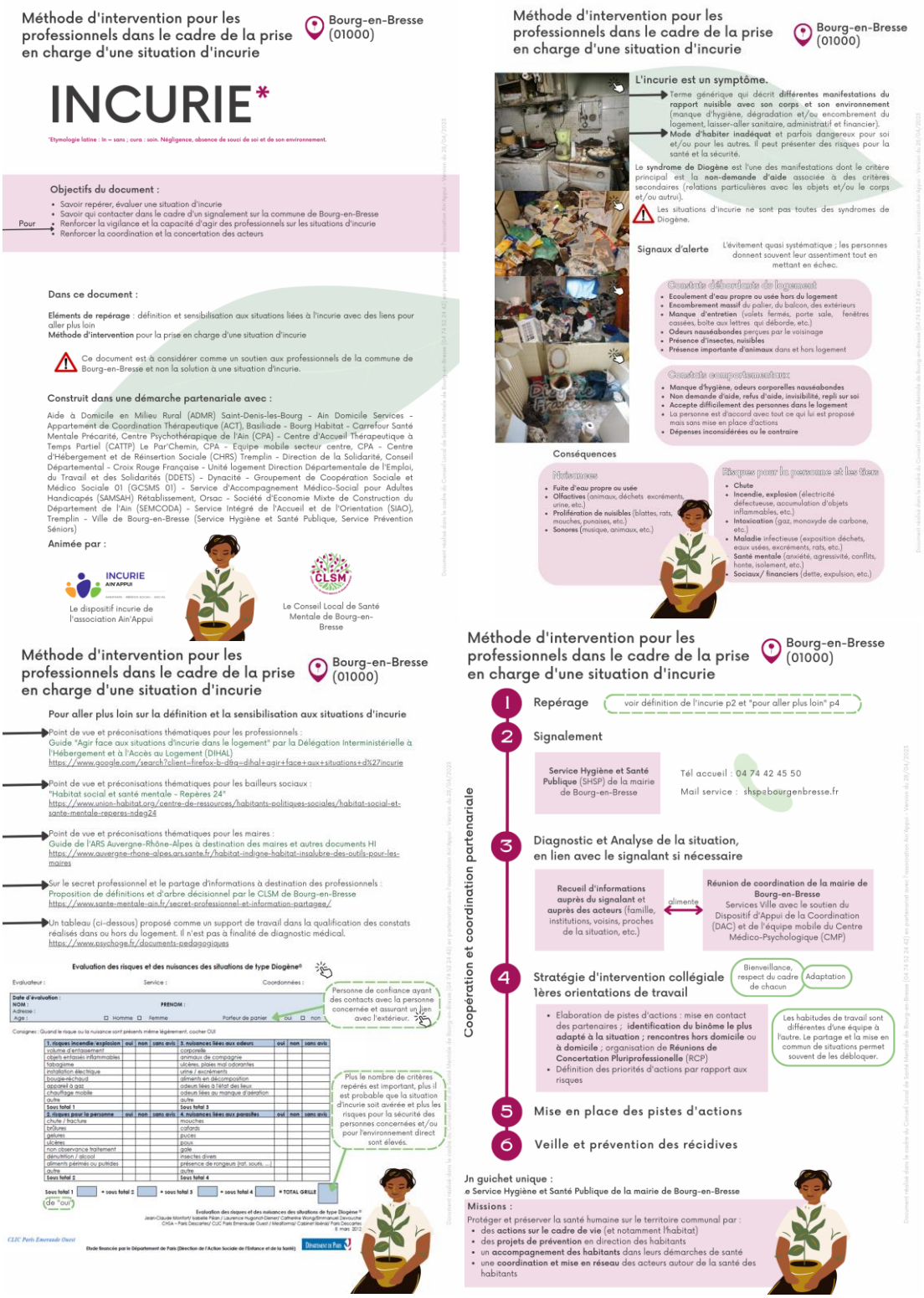

Image 8 : Version numérique du guide

Impact du guide sur les pratiques professionnelles

Selon le formulaire d'évaluation**, sur 36 acteurs interrogés, 22 ont connaissance du guide** (rédigé par le CLSM et Ain'Appui et disponible sur le [site *Notre Santé Mentale dans l'Ain*]) et **15 acteurs l'ont consulté**.

Objectif opérationnel 3.3 : Soutien du groupe « partenaires jeunesse » dans son animation

Implication du co-porteur dans l'action
Des échanges ont eu lieu en présentiel ou par téléphone avant les réunions programmées avec la Mission Locale Jeunes afin d'en préparer les animations.

Implication des acteurs dans le groupe

3 réunions en 2022 ont réuni entre 11 et 13 participants :

31/03/2022 : 11 personnes présentes.
Ordre du jour : Actualités
21/06/2022 : 13 personnes présentes
Ordre du jour : Perspectives de travail du groupe sur l'année 2022 (définition des dates de rencontres et des thématiques abordées) et actualités
04/10/2022 : 11 personnes présentes
Ordre du jour : Présentation du Service National Universel, référente Service, définition des objectifs du groupe et organisation de l'année et actualités

4 réunions sur l'année scolaire 2022/2023 dont 3 en 2023 ont réuni entre 9 et 17 participants :

17/01/2023 : 17 personnes présentes
Ordre du jour : Présentation de l'association UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Malades et/ou handicapées psychiques) 01, rapport des objectifs définis lors de la dernière réunion et validation du groupe, définition du temps de travail du groupe et actualités.
21/02/2023 (réunion transversale ajoutée) : 8 personnes présentes
Ordre du jour : Travail sur la communication entre professionnels (entre membres du groupe), élaboration d'un espace partagé.
28/03/2023 : 9 personnes présentes
Ordre du jour : Retour du groupe transversal "communication entre professionnels" et actualités.
22/06/2023 : 13 personnes présentes
Ordre du jour : Définition des prochaines dates de réunions (octobre et décembre 2023), choix du renouvellement de l'animation pour l'année scolaire 2023/2024, présentation du SEMISS 01, retour sur le tableau de renseignements des membres du groupe et actualités

Typologie des acteurs : Education Nationale, services jeunesse et associations en insertion socioprofessionnels, dispositif sanitaire etc. (voir tableau 6)

Tableau 6 : Liste des invités au groupe partenaires jeunesse année 2023-2024

Fonction	Structure
Chargé de conseil et de Développement Bresse	CAF de l'Ain
Educateur spécialisé	Maison des Adolescents de l'Ain
Responsable de projets de santé publique	SEMISS 01
Coordinatrice Dispositif Réussite Educative	Ville de Bourg-en-Bresse
Référente service civique de l'Ain, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Ain	DSDEN01
Coordinatrice Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire Ain-Ouest	Education Nationale
Coordonnatrice départementale	Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire Ain
Référente Service National Universel	DSDEN/ SDJES 01
Coordinateur Enfance et Jeunesse	Ville de Bourg-en-Bresse
Bénévole	UNAFAM 01
Cheffe de projet développement urbain,	Grand Bourg Agglomération
Responsable animation vie sociale	CCAS Ville de Bourg-en-Bresse
Responsable	CSAPA Saliba
Coordinatrice Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse	Centre Psychothérapique de l'Ain
Directrice par interim	CIO
Chargée d'appui et d'expertise jeunesse	CAF de l'Ain
Directeur	Protection Judiciaire de la Jeunesse EPI Bourg-en-Bresse/Bresse
Responsable de site	MLJ BDC
Responsable, Relations extérieures de la communication et de la vie étudiante	Université Lyon 3
Conseillère réseau emploi	Points Infos Emploi
Chargée de la coordination et de l'animation	Réseau Info Jeunes Ain, Alfa3a
Référente mobilité internationale sur le Département de l'Ain	Réseau Info Jeunes Ain, Alfa3a
Responsable unité UEAJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
Responsable adjointe du service relations extérieures, communication et vie étudiante	Campus de Bourg-en-Bresse Université Jean Moulin Lyon 3
Educatrice spécialisée, coordinatrice maraude	SEMISS 01
Cheffe de service	ADSEA 01
Directrice	Maison des Adolescents de l'Ain
Coordinatrice Atelier Santé Ville	Ville de Bourg-en-Bresse
Educateur spécialisé	CSAPA Saliba
Conseiller réseau emploi	Point Info Emploi Grand Bourg Agglomération
Infirmière	IUT Lyon 1

Coordonnateur de la Classe relais	Education Nationale
Responsable service Prévention Primaire	ADSEA 01
Directrice	Addictions France
Educatrice	PJJ - UEMO
Responsable d'Unité Educative de Milieu Ouvert	PJJ - UEMO
Coordinatrice Enfance et Jeunesse	Ville de Bourg-en-Bresse

Objectif spécifique 4 : Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des habitants

Objectif opérationnel 4.1 : Création d'une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »

Une majorité des professionnels interrogés lors de l'état des lieux déplore un manque de communication qui se justifie par une méconnaissance du rôle et des missions de certain.es partenaires mais également de la notion de secret professionnel et de l'information partagée. En effet, une fois les interlocuteurs identifiés, quelles informations est-il possible de s'échanger ? Ainsi, l'échange entre les différents champs d'intervention, notamment entre le sanitaire et le social par exemple devient complexe et peut se rompre.

Participation des acteurs à la formation « secret professionnel, information partagée »
Deux sessions d'une journée de formation sur le secret professionnel et l'information ont été organisées par le CLSM de Bourg-en-Bresse les 13/12/2021 et 14/12/2021. La formation a été dispensée par l'Institut Régional Jean Bergeret et a réuni 29 stagiaires.

Typologie des acteurs : bailleurs sociaux, hébergeur, réseau de santé, Education Nationale, services de soins en psychiatrie, association d'aidants, etc.

Structures des stagiaires : ADSEA, Alfa3a, Bourg Habitat, CLIC, CPA, Dynacité, Education Nationale, GCSMS (Groupement de Coopération Social et Médico-Social) UDAF01-ATMP-ATPA, SEMCODA, Tremplin, UNAFAM, Ain'Appui, Ville de Bourg-en-Bresse (voir détail tableau 7).

Structure	Fonction
USPédopsychiatrie et HDJ La passerelle	assistante de service social
DYNACITE	CONSEILLERE SOCIALE
SOUTIAIN	Coordinatrice d'appui
SOUTI'AIN (VILHOP'AIN)	ASSISTANTE DE COORDINATION
BOURG HABITAT	Responsable Prévention Sociale - Impayés
PASS PSY Carrefour Santé Mentale Précarité	assistante sociale
service social	coordinatrice du service social
ADSEA01	Médiatrice sociale
GCSMS 01 (Udaf/ATMP/ATPA)	Coordinateur situations complexes
Tremplin	Infirmière agent de santé
UNAFAM	Bénévole
SEMCODA	Conseillère en Economie Sociale Familiale
DSDEN	infirmière conseillère technique auprès de l'IA
Ville de Bourg-en-Bresse	Médiatrice santé
Ville de Bourg-en-Bresse	Coordinatrice DRE
Ville de Bourg-en-Bresse	Référente de parcours (Service Action Educa
Pôle pédopsychiatrie - CPA	cadre de santé de proximité
CLIC Bassin Burgien	Coordinatrice
CPH-ALFA3A	CESF
CPH ALFA3A	CESF
SEMISS 01	IDE
Unités Epidaure et La Vallière - CPA	Assistante de service social
CMP Adultes Bourg Espace Villard	Cadre de Santé
CMP Adultes Bourg Espace Villard	Infirmière

Tableau 7 : Liste des stagiaires de la formation (structure et fonction)

Une évaluation à froid a été réalisée le prestataire de la formation mais n'est pas significative au vu des 3 réponses sur 29 recueillies.

Implication des acteurs dans la création de la note

Nombre de participants aux groupe de travail : environ 3 puis validation auprès des participants de la formation

Existence d'un guide

Deux versions ont été proposées : une version longue et une version raccourcie. Les guides ont été diffusés début d'année 2022 (voir le version courte pour exemple image 9).

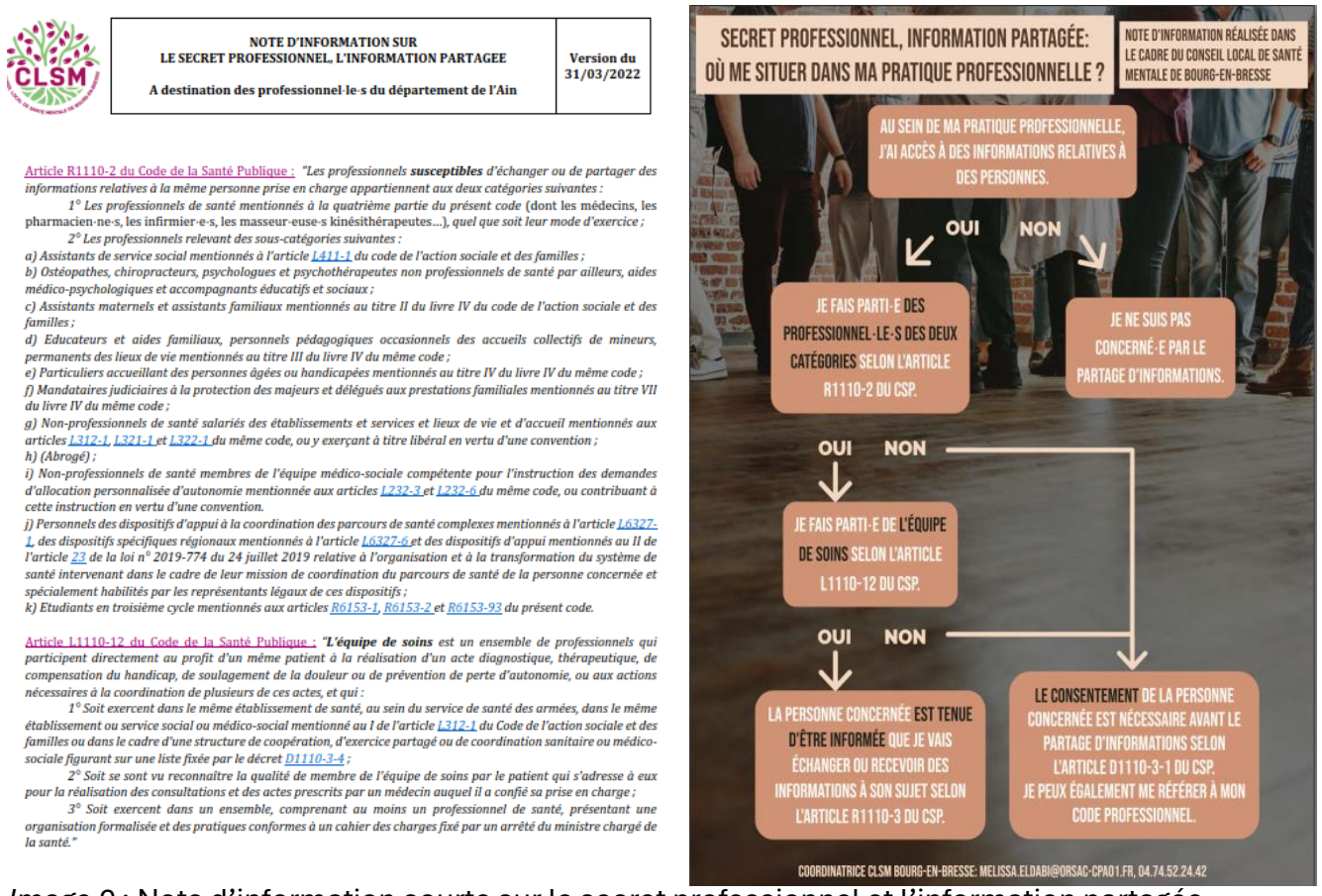

NOTE D'INFORMATION SUR
LE SECRET PROFESSIONNEL, L'INFORMATION PARTAGEE
A destination des professionnel·le·s du département de l'Ain

Version du 31/03/2022

Article R1110-2 du Code de la Santé Publique : *"Les professionnels* ***susceptibles*** *d'échanger ou de partager des informations relatives à la même personne prise en charge appartiennent aux deux catégories suivantes :*

1° Les professionnels de santé mentionnés à la quatrième partie du présent code (dont les médecins, les pharmacien·ne·s, les infirmier·e·s, les masseur·euse·s kinésithérapeutes…), *quel que soit leur mode d'exercice ;*

2° Les professionnels relevant des sous-catégories suivantes :

a) Assistants de service social mentionnés à l'article L411-1 du code de l'action sociale et des familles ;
b) Ostéopathes, chiropracteurs, psychologues et psychothérapeutes non professionnels de santé par ailleurs, aides médico-psychologiques et accompagnants éducatifs et sociaux ;
c) Assistants maternels et assistants familiaux mentionnés au titre II du livre IV du code de l'action sociale et des familles ;
d) Educateurs et aides familiaux, personnels pédagogiques occasionnels des accueils collectifs de mineurs, permanents des lieux de vie mentionnés au titre III du livre IV du même code ;
e) Particuliers accueillant des personnes âgées ou handicapées mentionnés au titre IV du livre IV du même code ;
f) Mandataires judiciaires à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales mentionnés au titre VII du livre IV du même code ;
g) Non-professionnels de santé salariés des établissements et services et lieux de vie et d'accueil mentionnés aux articles L312-1, L321-1 et L322-1 du même code, ou y exerçant à titre libéral en vertu d'une convention ;
h) (Abrogé) ;
i) Non-professionnels de santé membres de l'équipe médico-sociale compétente pour l'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie mentionnée aux articles L232-3 et L232-6 du même code, ou contribuant à cette instruction en vertu d'une convention.
j) Personnels des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes mentionnés à l'article L6327-1, des dispositifs spécifiques régionaux mentionnés à l'article L6327-6 et des dispositifs d'appui mentionnés au II de l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé intervenant dans le cadre de leur mission de coordination du parcours de santé de la personne concernée et spécialement habilités par les représentants légaux de ces dispositifs ;
k) Etudiants en troisième cycle mentionnés aux articles R6153-1, R6153-2 et R6153-93 du présent code.

Article L1110-12 du Code de la Santé Publique : *"* ***L'équipe de soins*** *est un ensemble de professionnels qui participent directement au profit d'un même patient à la réalisation d'un acte diagnostique, thérapeutique, de compensation du handicap, de soulagement de la douleur ou de prévention de perte d'autonomie, ou aux actions nécessaires à la coordination de plusieurs de ces actes, et qui :*

1° Soit exercent dans le même établissement de santé, au sein du service de santé des armées, dans le même établissement ou service social ou médico-social mentionné au I de l'article L312-1 du Code de l'action sociale et des familles ou dans le cadre d'une structure de coopération, d'exercice partagé ou de coordination sanitaire ou médico-sociale figurant sur une liste fixée par le décret D1110-3-4 ;

2° Soit se sont vu reconnaître la qualité de membre de l'équipe de soins par le patient qui s'adresse à eux pour la réalisation des consultations et des actes prescrits par un médecin auquel il a confié sa prise en charge ;

3° Soit exercent dans un ensemble, comprenant au moins un professionnel de santé, présentant une organisation formalisée et des pratiques conformes à un cahier des charges fixé par un arrêté du ministre chargé de la santé."

Image 9 : Note d'information courte sur le secret professionnel et l'information partagée

Impact du guide sur les pratiques professionnelles

Selon le formulaire d'évaluation, **sur 36 acteurs interrogés, 16 ont connaissance** de la note d'information sur le secret professionnel et l'information partagée rédigée par le CLSM et disponible sur le site *Notre Santé Mentale dans l'Ain*, **13 acteurs l'ont consultée**.

Objectif opérationnel 4.2 : Rédaction d'un article sur l'existant en termes d'outils d'échange et de partage d'informations

En lien avec la formation secret professionnel, information partagée, des données sont partagées au quotidien, que ce soit entre les acteurs du secteur sanitaire mais aussi du secteur social

Existence d'un guide

Un article a été créé par la coordinatrice du CLSM sur le sujet des outils d'échange et de partage d'informations diffusé au printemps 2023 sur le site web *Notre Santé Mentale dans l'Ain*.

Image 10 : Titre de l'article sur les outils d'échanges et de partage d'informations

Impact du guide sur les pratiques professionnelles

Selon le formulaire d'évaluation, **sur 36 acteurs interrogés, 14 ont connaissance** de la note d'information sur les outils existants en matière de partagé d'informations rédigé par le CLSM et disponible sur le site web *Notre Santé Mentale dans l'Ain*, **11 acteurs l'ont consultée**.

Objectif opérationnel 4.3 : Mise en place une instance de réflexion partenariale autour des situations considérées comme complexes

Le sentiment de solitude des professionnels est présent face à certaines situations. La complexité des situations inclut la coordination de plusieurs partenaires autour de la personne concernée.

Apporter une solution opérationnelle à ces situations implique un travail partenarial, coordonné et pluridisciplinaire. Une intervention collective tend à limiter les situations "compliquées" et de "crise".

Afin de répondre au mieux à cette problématique, un recueil de l'existant a été réalisé durant l'année 2023. L'objectif a été de répertorier l'existant en matière de situations considérées comme complexes.

Ce travail a abouti à une infographie, réalisée par le CLSM et validée au niveau du contenu par les acteurs y figurant. Une réunion au mois de septembre 2023 a permis de porter à la connaissance de tous les différentes instances et dispositifs qui existaient dans cette thématique et en diffusant l'infographie.

Participation des acteurs

12/09/2023 : 39 personnes présentes (dont la coordinatrice CLSM)

Ordre du jour : Tour de table des participants, contexte de l'action, recueil des attentes des participants, présentation des différentes structures et dispositifs par les porteurs, retour sur les attentes, propositions et conclusion.

Fonction	Structure
Directeur du pôle logement	Association Tremplin
Responsable du Service Hygiène et Santé Publique	Ville de Bourg en Bresse
Responsable qualité et proximité	Grand Bourg Habitat
Travailleur Social	SEMISS01 Croix-Rouge
Directeur	Ain Domicile Services
Cheffe de service	SEMISS01 Croix-Rouge
Référente parcours	SIAO 01
Coordonnatrice Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)	Ville de Bourg-en-Bresse
Coordonnatrice DRE	Ville de Bourg-en-Bresse
Cadre de santé	Centre de soin de réhabilitation psychosociale
Directrice	SIAO 01
Coordinateur équipe et projet	Unis Cité
Responsable Coordination Santé Mentale de l'Ain	CPA
Assistante sociale	CPA
Chargé de mission-coordinateur situations complexes	Groupement des Services de la Protection Juridique des Majeurs 01
Cheffe de service	Plateforme de Répit des Aidants - APAJH
Coordinatrice	CSAPA Saliba
Référente incurie	Ain Appui
Médiateur	Grand Bourg Habitat
Infirmière Coordinatrice	Basiliade
Chef pole secteur centre et Chef de pole soins courte durée non programmés sur le territoire Ain	CPA
Responsable d'antenne	DAC01, Ain Appui
Infirmier	SEMISS01 Croix-Rouge
Cadre de santé	CPA
Inspectrice de salubrité	Ville de Bourg en Bresse
Coordinatrice Communauté 360	Communauté 360
Directeur	DAC 01, Ain Appui
Responsable Coordinatrice	Ain Profession Sport - Plateforme Sport Santé
Neuropsychologue	CPA
Chargée de relogement	Dynacité
Directrice Pole Hébergement	Tremplin
Responsable projet DAC01	Ain Appui
Coordinatrice Atelier Santé Ville	Ville de Bourg en Bresse
Educatrice spécialisée	Accueil de jour Tremplin
Directeur Tranquillité Publique et Prévention	Ville de Bourg en Bresse
Conseillère Conjugale et Familiale	Couples et Familles de l'Ain
Chef du bureau de la sécurité intérieure	Préfecture de l'Ain
Médiatrice santé	Ville de Bourg-en-Bresse

Tableau 8 : Liste des participants à la réunion du 12 septembre 2023 (fonction et structure)

La réunion du mois de septembre 2023 a permis de diffuser l'infographie (voir image 11).

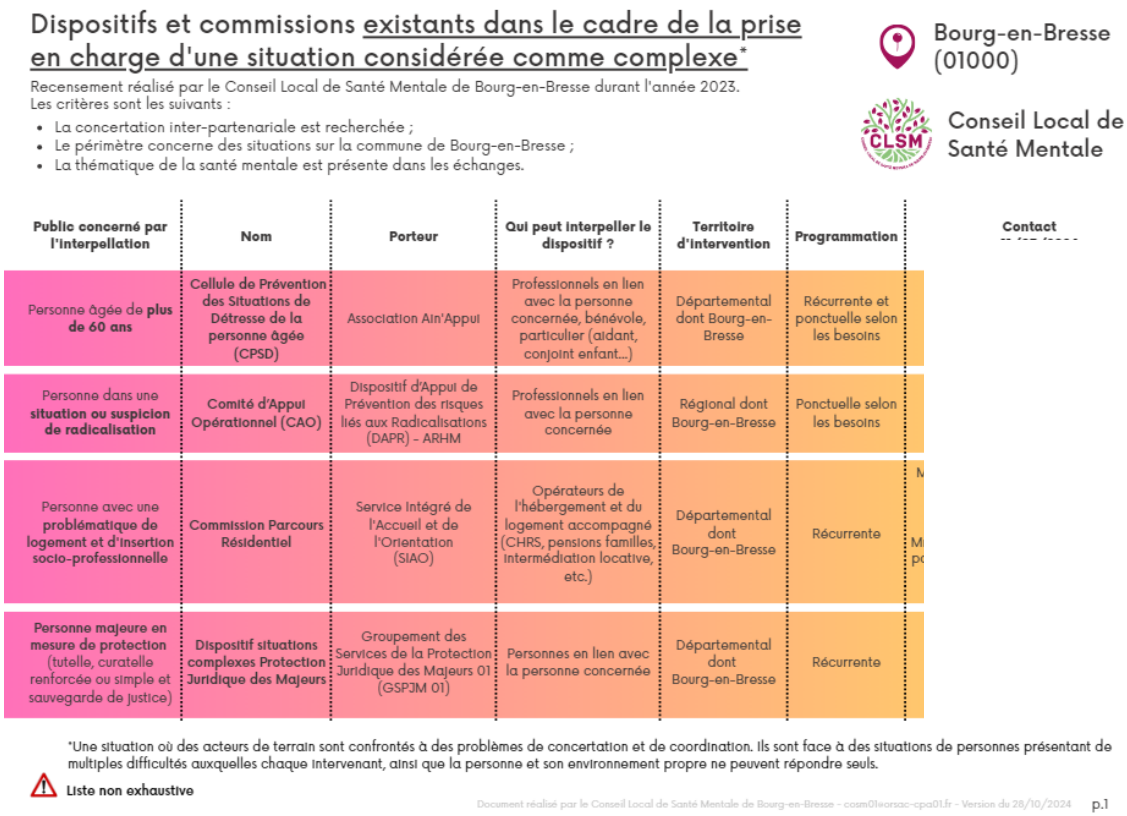

Dispositifs et commissions existants dans le cadre de la prise en charge d'une situation considérée comme complexe

Bourg-en-Bresse (01000)

Conseil Local de Santé Mentale

Public concerné par l'interpellation	Nom	Porteur	Qui peut interpeller le dispositif ?	Territoire d'intervention	Programmation	Contact
Enfant et adulte âgée de 0 à 21 ans en **situation protection de l'enfance**	**Pôle ressource de la protection de l'enfance**	Conseil Départemental	Professionnels en lien avec la personne concernée	Départemental dont Bourg-en-Bresse	Récurrente	
Situation d'adolescent et/ou familiale nécessitant un maillage partenarial	**Synthèse partenaire**	Maison des Adolescents de l'Ain	Tous professionnels en lien avec l'adolescence du champ scolaire, Sanitaire, médico-social et/ou socio-éducatif...	Départemental dont Bourg-en-Bresse et Oyonnax	Récurrente, hebdomadaire	

⚠ Liste non exhaustive

Structures ou dispositifs qui ont déjà organisé ou peuvent organiser une rencontre partenariale dans un objectif de fluidifier le parcours de la personne concernée

Bourg-en-Bresse (01000)

Conseil Local de Santé Mentale

Public concerné par l'interpellation	Nom du dispositif	Porteur	Qui peut interpeller le dispositif ?	Territoire d'intervention	Programmation	Contact
Personne **habitant la commune de Bourg-en-Bresse**	**Cellule situations complexes**	Ville de Bourg-en-Bresse	Les **professionnels membres de la cellule** (Dispositif d'Appui à la Coordination - DAC-, Equipe Mobile psychiatrie adulte, secteur centre, services municipaux)	Bourg-en-Bresse	Récurrente	
Personne **en situation de difficulté en lien avec son parcours en santé mentale**	**Coordination sociale et médico-sociale (CSMS)**	Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)	Professionnels en lien avec la personne concernée	Départemental dont Bourg-en-Bresse	Ponctuelle, selon les besoins	
Enfant et adulte **présentant tout type de handicap**	**Communauté 360**	Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de L'Ain (PEP 01)	Personne concernée, son représentant légal, un proche ou un professionnel	Départemental dont Bourg-en-Bresse	Ponctuelle, selon les besoins	
Enfant et adulte **résidant dans l'Ain avec une orientation/ notification MDPH**	**Démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)**	Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 01)	Personne concernée, son représentant légal ou un professionnel	Départemental dont Bourg-en-Bresse	Ponctuelle, selon les besoins	

- Spécificié sur Bourg-en-Bresse : le contact pour toute situation d'incurie est le Service Hygiène et Santé Publique de la Ville de Bourg-en-Bresse

⚠ Liste non exhaustive

Structures ou dispositifs qui ont déjà organisé ou peuvent organiser une rencontre partenariale dans un objectif de fluidifier le parcours de la personne concernée

Bourg-en-Bresse (01000)

Conseil Local de Santé Mentale

Public concerné par l'interpellation	Nom du dispositif	Porteur	Qui peut interpeller le dispositif ?	Territoire d'intervention	Programmation	Contact
Enfant et adulte en **situation considérée comme complexe dans son parcours de santé**	**Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)**	Association Ain'Appui	Personne elle-même, proches, professionnels du sanitaire-social-médicosocial	Départemental dont Bourg-en-Bresse	Ponctuelle, selon les besoins	
Personne **expulsée, à reloger, en difficulté avec le logement**	**Plateforme d'Accompagnement au Logement (PAL)**	Tremplin (pour Bresse, Revermont, Valse de Saône, Dombes)	Travailleurs sociaux et Commission de Coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX)	Bourg-en-Bresse	Ponctuelle, selon les besoins	

⚠ Liste non exhaustive

EN UN COUP D'OEIL

La porte d'entrée thématique majeure des commissions/ dispositif recensés

		HANDICAP	JUSTICE Voir détails ci-dessous	LOGEMENT	DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	MALADIE PSYCHIQUE	RADICALISATION	PARCOURS DE SANTÉ
Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la personne âgée (CPSD)	Association Ain'Appui				✓	✓		
Cellule situations complexes	Ville de Bourg-en-Bresse		✓ Troubles à l'ordre public	✓				
Comité d'Appui Opérationnel (CAO)	Dispositif d'Appui de Prévention des risques liés aux Radicalisations (DAPR) - ARHM						✓	
Commission Parcours Résidentiel	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)			✓				
Communauté 360	Les PEP 01	✓						
Coordination sociale et médico-sociale (CSMS)	Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)					✓		
Démarche Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)	Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 01)	✓						

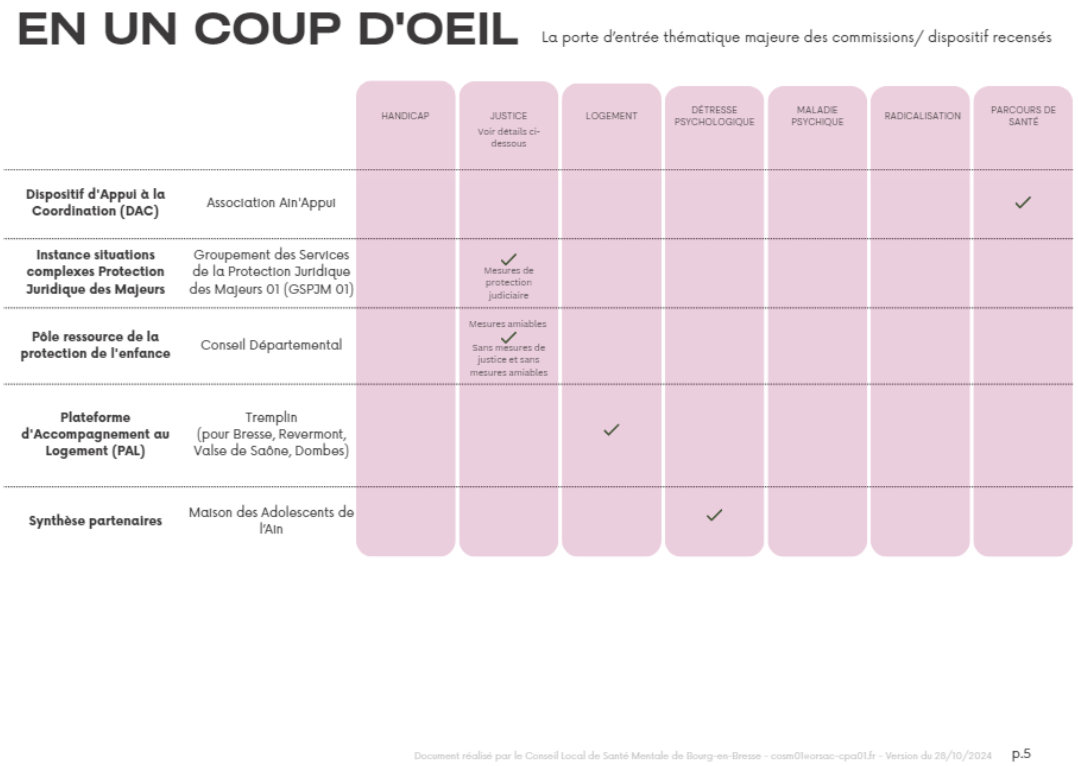

Image 11 : Infographie mise à jour octobre 2024 sur les situations considérées comme complexes

Selon le formulaire d'évaluation, **sur 36 acteurs interrogés, 20 ont connaissance** de l'infographie sur les dispositifs ou structures qui organisent des réunions pour des situations considérées comme complexes (disponible également sur le site *Notre Santé Mentale dans l'Ain*). **11 acteurs l'ont consultée**.

Selon les conclusions de la réunion de septembre 2023, les participants ont été d'accord sur la nécessité de préciser d'autres actions de coordination, à la place de créer une instance partenariale pour les situations considérées comme complexes comme envisagées initialement.

Une réunion de travail a été animée en février 2024 afin de statuer sur des actions possibles :
02/02/2024 : 17 personnes présentes

Ordre du jour : Contexte de l'action, réflexion et échange autour des causes du problème soulevé par le groupe, travail autour de propositions pour répondre à ces causes, vote sur les propositions, conclusion

Fonction et structure des personnes présentes à au moins une réunion de travail :
Directeur pôle logement, Tremplin
Responsable service Hygiène et Santé Publique, Ville de Bourg-en-Bresse
Responsable proximité, Grand Bourg Habitat
Coordonnatrice CISPD, Ville de Bourg-en-Bresse
Chargé de mission en Protection de l'Enfance, Conseil Départemental de l'Ain
Chargée de mission santé publique, Agence Régionale de Santé (ARS)
Responsable de la Coordination Santé Mentale de l'Ain (CoSM01)
Référente sociale, Coordination Social et Médico-Social du CPA
Chargée de mission Réponse Accompagnée Pour Tous MDPH
Directrice adjointe, APAJH 01 (EMA, Plateforme répit des Aidants)
Coordinatrice, CSAPA Saliba

Référente incurie, Ain'Appui
Psychologue, Ain'Appui (Cellule de Prévention de la Détresse psychologique de la Personne Âgée)
Chargée de missions, Groupement des Services de la Protection Juridique des Majeurs 01 (GSPJM 01)
Cadre de santé de proximité CMP Bourg, CPA
Coordinatrice, Communauté 360
Directeur, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
Responsable Plateforme Sport Santé, Ain Profession Sport
Coordinatrice relogement, Dynacité
Responsable antenne, DAC01 Ain'Appui
Coordinateur Dispositif d'Appui pour la Prévention des Risques liés aux Radicalisations, Institut Régional Jean Bergeret
Chef de bureau de la sécurité intérieure, Préfecture
Médiatrice santé, Ville de Bourg-en-Bresse

En tenant compte des propositions qui ont émergées de la réunion, une réunion avait été programmée et préparée pour le **11/07/2024**, puis annulée, faute de participants.

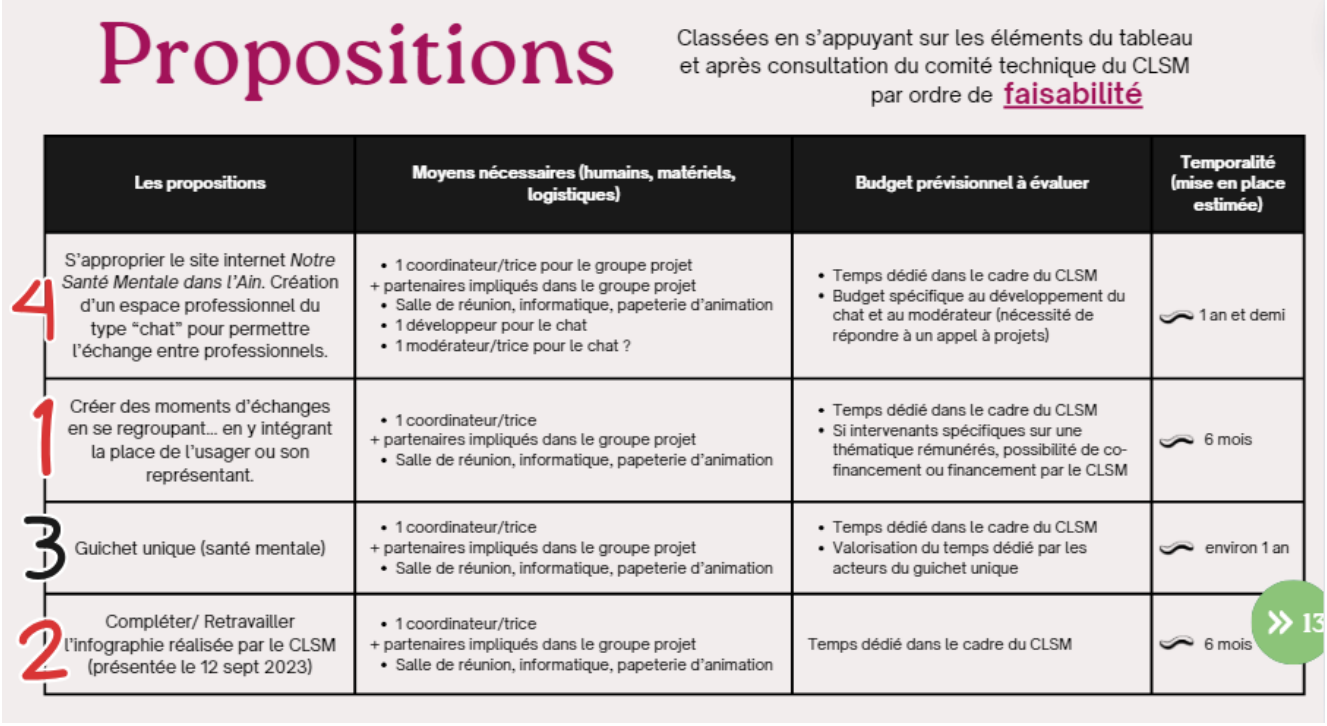

Propositions

Classées en s'appuyant sur les éléments du tableau et après consultation du comité technique du CLSM par ordre de faisabilité

	Les propositions	Moyens nécessaires (humains, matériels, logistiques)	Budget prévisionnel à évaluer	Temporalité (mise en place estimée)
4	S'approprier le site internet *Notre Santé Mentale dans l'Ain*. Création d'un espace professionnel du type "chat" pour permettre l'échange entre professionnels.	• 1 coordinateur/trice pour le groupe projet + partenaires impliqués dans le groupe projet • Salle de réunion, informatique, papeterie d'animation • 1 développeur pour le chat • 1 modérateur/trice pour le chat ?	• Temps dédié dans le cadre du CLSM • Budget spécifique au développement du chat et au modérateur (nécessité de répondre à un appel à projets)	1 an et demi
1	Créer des moments d'échanges en se regroupant... en y intégrant la place de l'usager ou son représentant.	• 1 coordinateur/trice + partenaires impliqués dans le groupe projet • Salle de réunion, informatique, papeterie d'animation	• Temps dédié dans le cadre du CLSM • Si intervenants spécifiques sur une thématique rémunérés, possibilité de co-financement ou financement par le CLSM	6 mois
3	Guichet unique (santé mentale)	• 1 coordinateur/trice + partenaires impliqués dans le groupe projet • Salle de réunion, informatique, papeterie d'animation	• Temps dédié dans le cadre du CLSM • Valorisation du temps dédié par les acteurs du guichet unique	environ 1 an
2	Compléter/ Retravailler l'infographie réalisée par le CLSM (présentée le 12 sept 2023)	• 1 coordinateur/trice + partenaires impliqués dans le groupe projet • Salle de réunion, informatique, papeterie d'animation	Temps dédié dans le cadre du CLSM	6 mois

Image 12 : Propositions du groupe de travail classées par ordre de faisabilité

La proposition 2 a été traitée par échanges de mails avec les porteurs durant le mois d'octobre 2024.

Le dernier comité de pilotage a validé la mise en place d'un temps d'échange autour de cette action dans le cadre de la nouvelle feuille de route du CLSM à partir de 2025.

Objectif spécifique 5 : Favoriser la destigmatisation et la non-discrimination (équité de traitement, vaincre)

Objectif opérationnel 5.1 : Organisation d'évènements par les CLSM dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Le CLSM de Bourg-en-Bresse n'a pas organisé d'évènements en lui-même en 2022 et 2023. En revanche, il s'est tenu à disposition pour du soutien selon les besoins des acteurs du territoire.

Un évènement a été organisé pour les SISM 2024 « En mouvement pour notre santé » et a fait l'objet d'une démarche projet de mars à octobre 2024 en pilotage par la coordinatrice du CLSM et l'Atelier Santé Ville (ASV).

Implication des acteurs dans la création de l'évènement

19/03/2024 : 10 personnes présentes
Ordre du jour : Tour de table, objectifs des SISM nationales et du CLSM de Bourg-en-Bresse, Définition du public des participants, Proposition d'action(s) par le groupe, vote et conclusion.

02/05/2024 : 7 personnes présentes
Ordre du jour : Revue du groupe de travail du 19 mars 2024, travail sur la course d'orientation, travail sur l'exposition, relevé de décisions.

09/07/2023 : 8 personnes présentes
Ordre du jour : Revue du groupe de travail du 2 mai 2024, travail sur la course d'orientation, validation de la fiche évènement pour le programme départemental, relevé de décisions.

24/09/2024 : 17 personnes présentes
Ordre du jour : Revue des documents utiles pour le jour J (présentation des parcours, de la chronologie de la journée, des lots, de la fiche participants, des messages codés…)

Différentes rencontres individuelles ont été réalisées au mois de septembre afin d'informer tous les acteurs impliqués dans le projet.

Typologie des acteurs : Service de soins; service de soins psychiatriques, association de personnes concernées, association d'aide et d'accompagnement en santé mentale, association d'accompagnement d'insertion sociale et professionnelle envers les jeunes.

Fonction et structure des personnes présentes à au moins une réunion de travail :

Educateur en activité physique adapté et santé, UAE/ Réhab CPA
Conseillère en insertion, Mission Locale Jeunes BDC
Personne ressource santé mentale, Club des Argonautes
Coordinatrice CLSM Bourg-en-Bresse
Chargée de promotion du don, Etablissement Français du Sang
Coordinatrice DAHLIR Insertion 01, DAHLIR
Educatrice spécialisée, Club des Argonautes et CPA
Coordinatrice Atelier Santé Ville, Ville de Bourg-en-Bresse

Psychologue, DDAMIE
Cheffe de projet Village des Solutions, AFPA
Responsable animation sportive, Ville de Bourg-en-Bresse
Conseillère et référente actions santé sport culture, Mission Locale Jeunes BDC
Animatrice, Groupe d'Entraide Mutuelle A'Venir
Adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle A'Venir
Educateur spécialisé, DDAMIE
Infirmier, DDAMIE
Educateur spécialisé, Maison des Adolescents
Cadre de santé, CPA
Directrice programmation, La Tannerie
Moniteur éducateur, Vivre en Ville 01
Directrice, Vivre en Ville 01
Monitrice éducatrice, Vivre en Ville 0 – D3A
Sage-femme, centre de santé sexuelle
Conseillère conjugale et familiale, centre de santé sexuelle
Médecin directeur, centre de santé sexuelle

Le projet :

Les structures ou associations organisatrices (qui ont participé aux réunions de préparation de mars à juillet) :
Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), Club des Argonautes, Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers (DAHLIR), Etablissement Français du Sang (EFS), Mission Locale Jeunes (MLJ), Ville de Bourg-en-Bresse

7 groupes ont participé à l'évènement soit environ 40 personnes.
Les structures ou associations qui ont accompagné un groupe :
Afpa, Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), Club des Argonautes, Groupe d'Entraide Mutuelle de Bourg-en-Bresse, Mission Locale Jeunes (MLJ), Vivre en Ville 01.

Les structures ou associations qui ont accueilli des groupes :
Centre de Soins de Réhabilitation Psychosociale et Centre Pierre Pouwels du Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), Caserne des pompiers de Bourg-en-Bresse, Carré d'Eau, Centre de santé sexuelle, Maison des Adolescents de l'Ain (MDA), Maison du Cirque, La Tannerie, Groupe d'Entraide Mutuelle de Bourg-en-Bresse, Médiathèque Aimé-Césaire, CDOS, DAHLIR, Vivre en Ville 01.

Les structures ou associations qui ont contribué par des dons de lots : Original Fit, Aventure de la Bresse, Accrodombes et Domaine de la Dombes, 1055, So Club, Monastère Royal de Brou, Théâtre de Bourg-en-Bresse, Défi 01, Carré d'Eau, Ville de Bourg-en-Bresse par Parc de Bouvent, la Tannerie.

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?	Comment ?
Matin	Réception des grilles livrées par la Ville de Bourg-en-Bresse		H2M hall 5 rue Teynière	
13h30	Accueil des participants			Explication du déroulement de la journée : - Echauffement - Enigmes pour chaque lieu - Retour entre 16h15-16h45 - 16h45 remise des lots - 17h Vernissage de l'exposition Désignation d'un chef de groupe qui récupèrera : feuille consignes + énigmes n°1
13h50	Echauffement		Cour d'H2M	Matériel de son fourni par Original Fit
14h	Enigmes distribuées aux participants pour le premier lieu			Enigmes sous forme d'enveloppes, 3 façons de déchiffrer (morse, K7 ou ROT13)
14h10	Départ des groupes pour le premier lieu			
	Préparation de l'exposition & de la collation			Mise en place des grilles dans le hall A l'extérieur si possible également Mise en place de la collation
15h	Réception de la livraison de la collation par le CPA			
A partir de 16h15	Retour des participants			Les participants remettent les balises à leur place sur l'exposition. Les affiches complètes sont exposées
16h45	Remise des lots par tirage au sort & collation partielle		Cour d'H2M si beau temps Si non hall d'H2M	Chaque participant tire au sort un lot proposé.
17h00	Vernissage de l'exposition			Introduction (contexte de l'exposition) Prise de parole des personnes qui ont témoigné et sont présentes
17h30	Collation complète			

Tableau 9 : Déroulé le jour J

12 parcours ont été imaginés. 7 groupes étant inscrits, 7 parcours ont été réalisés. Le parcours 3 (voir tableau 10) était spécifique public jeune jusqu'à 25 ans du fait de l'accueil par la Maison des Adolescents). Par ailleurs, des tickets de bus rechargeables ont été offerts par Grand Bourg Agglomération. Ils étaient utilisables le jour-même et les participants sont repartis avec.

Parcours n°	Nombre km et temps total	Lieu départ (14h10)	Lieu 1	Lieu 2	Lieu 3	Lieu retour (entre 16h15 et 16h45)
3	3,9 km, 56 min (2h06 au total)	H2M 5 rue Teynière	**La Tannerie** 123 Pl. de la Vinaigrerie (entre 5 et 10 minutes sur place)	**Maison des Adolescents de l'Ain (MDA)** 12 Bd Victor Hugo (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Maison du Cirque** 2 Rue Alphonse Dupont (entre 20 et 30 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière

Parcours n°	Nombre km et temps total	Lieu départ (14h10)	Lieu 1	Lieu 2	Lieu 3	Lieu retour (entre 16h15 et 16h45)
5	7 km, 1h37 (2h27 au total)	H2M 5 rue Teynière	**Groupe d'Entraide Mutuelle GEM A'VENIR** 35 avenue de Marboz (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Carré d'eau** 3 All. du Centre Nautique (entre 5 et 10 minutes sur place)	**Médiathèque Aimé-Césaire** 1 Pl. Jean-Michel Bertrand (entre 5 et 10 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière

7	3,6 km, 50 min (2h au total)	H2M 5 rue Teynière	**Vivre en Ville 01** 14 Rue de la Grenouillère (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Centre de santé sexuelle** 3 Rue du Pont des Chèvres (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Médiathèque Aimé-Césaire** 1 Pl. Jean-Michel Bertrand (entre 5 et 10 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière
8	2,9 km, 41 min (1h51 au total)	H2M 5 rue Teynière	**DAHLIR** 100 Pl. Louis Blériot (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Médiathèque Aimé-Césaire** 1 Pl. Jean-Michel Bertrand (entre 5 et 10 minutes sur place)	**Vivre en Ville 01** 14 Rue de la Grenouillère (entre 20 et 30 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière
9	5,9 km, 1h22 (2h32 au total)	H2M 5 rue Teynière	**Centre Pierre Pouwels** 37 Av. Alsace Lorraine (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Médiathèque Aimé-Césaire** 1 Pl. Jean-Michel Bertrand (entre 5 et 10 minutes sur place)	**Caserne des pompiers** 200 Av. Capitaine Dhonne (entre 20 et 30 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière
10	3,1 km, 44 min (2h25 au total)	H2M 5 rue Teynière	**Centre de santé sexuelle** 3 Rue du Pont des Chèvres (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Centre Pierre Pouwels** 37 Av. Alsace Lorraine (entre 20 et 30 minutes sur place)	**Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain (CDOS 01)** 14 Rue de la Grenouillère (entre 30 et 40 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière
12	3,9 km, 55 min (1h55 au total)	H2M 5 rue Teynière	**Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain (CDOS 01)** 14 Rue de la Grenouillère (entre 30 et 40 minutes sur place)	**Centre de Soins et de Réhabilitation Psychosociale** 1 Rue Tony Ferret (entre 5 et 10 minutes sur place)	**La Tannerie** 123 Pl. de la Vinaigrerie (entre 5 et 10 minutes sur place)	H2M 5 rue Teynière

Tableau 10 : Détail des parcours réalisés.

Image 13 : 07/10/2024 Photo prise par l'Atelier Santé Ville de Bourg-en-Bresse
Les groupes découvrent le premier message codé.

L'exposition

Le parcours d'orientation permettait aux participants de récupérer une balise qui constituait l'exposition créée pour l'occasion. Celle-ci met en avant les témoignages de personnes qui

pratiquent de l'activité physique, à titre occasionnel, amateur ou professionnel et le lien qu'elles font entre leur pratique et leur santé mentale.
Chaque membre organisateur de l'évènement avait pour rôle de recueillir des témoignages (environ 2 par structure). Un questionnaire en ligne a également été réalisé et diffusé largement, avec une trentaine de réponses.

Enfin, l'exposition a mis en avant 19 témoignages avec 15 affiches.

Image 14 : Les participants découvrent les témoignages.
07/10/2024. Photo prise par l'Atelier Santé Ville de la Ville de Bourg-en-Bresse

Les retours des partenaires sont positifs. Quelques verbatims : « Ce moment de partage a été apprécié de tous », « Nous avons accueilli 2 groupes à Vivre-en-Ville 01 et 2 groupes sur le CDOS (avec l'animation d'une salariée de Vivre-en-Ville 01). Nous avons passé tous un très agréable moment autour des activités proposées (yoga et danse folk) : musique, respiration, détente et beaucoup de rires !! », « L'équipe du C2S a été ravie de participer à cette demi-journée. Nous n'avons reçu que deux groupes sur les 3 initialement prévus mais les échanges ont été riches et donneront probablement lieu à d'autres interventions avec le public accueilli. », « les stagiaires et moi-même de l'AFPA avons passé un excellent après-midi, très enrichissant. ».

Le Centre Psychothérapique de l'Ain a publié une vidéo sur les Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2024 où apparait l'évènement. Elle est disponible sur leurs réseaux sociaux.

Enfin le dernier Comité de Pilotage valide la possibilité d'utiliser l'exposition dans le cadre du PTSM 01 et à d'autres partenaires via la Coordination Santé Mentale de l'Ain.

Objectif opérationnel 3.2 : Sensibilisation et/ou organisation de formations en lien avec la santé mentale

La santé mentale et les troubles psychiques plus particulièrement sont sujets à des représentations sociales négatives notamment dans le champ du social. Ces représentations peuvent s'expliquer par l'incompréhension du champ d'intervention de la psychiatrie comme évoqué dans la partie mais aussi par la méconnaissance des troubles psychiques.

Le Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse a organisé plusieurs sensibilisations et formations de 2021 à 2024 :

- Formation sur le **secret professionnel et l'information partagée** (décembre 2021) ;
- Formation sur les **Compétences Psychosociales** (novembre 2022) ;
- **Formation Premiers Secours en Santé Mentale** modules jeune ou standard (2022, 2023 et 2024) ;
- **Sensibilisation aux troubles psychiques de l'UNAFAM** (novembre 2023).

Le dernier Comité de Pilotage (COPIL), tenu le 19 septembre 2024, a validé la mise en place d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale module standard auprès des professionnels d'ici la fin d'année 2024.

13 et 14 décembre 2021 : Formation sur le secret professionnel et l'information partagée (deux sessions d'une journée)

L'intervenant : Cadre de santé au sein de la Fondation ARHM.

Image 15 : Flyer de communication de la formation

Participation des acteurs

Nombre d'acteurs : 11 stagiaires ont bénéficié de la formation le 13 décembre 2021 et 13 stagiaires ont bénéficié de la formation le 14 décembre 2021.

Typologie des stagiaires : Alfa 3a, Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), Dynacité, SEMCODA, Ville de Bourg-en-Bresse, Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)…

Structure	Fonction
USPédopsychiatrie et HDJ La passerelle	assistante de service social
DYNACITE	CONSEILLERE SOCIALE
SOUTIAIN	Coordinatrice d'appui
SOUTI'AIN (VILHOP'AIN)	ASSISTANTE DE COORDINATION
BOURG HABITAT	Responsable Prévention Sociale - Impayés
PASS PSY Carrefour Santé Mentale Précarité	assistante sociale
service social	coordinatrice du service social
ADSEA01	Médiatrice sociale
GCSMS 01 (Udaf/ATMP/ATPA)	Coordinateur situations complexes
UNAFAM	Bénévole
CoSM01	Coordinatrice CLSM Oyonnax-Bellignat

Tableau 11 : Stagiaires du 13 décembre 2021 au CPA (structure et fonction)

SEMCODA	Conseillère en Economie Sociale Familiale
DSDEN	infirmière conseillère technique auprès de l'IA DASEN
Ville de Bourg-en-Bresse	Médiatrice santé
Ville de Bourg-en-Bresse	Coordinatrice DRE
Ville de Bourg-en-Bresse	Référente de parcours (Service Action Educative)
Pôle pédopsychiatrie - CPA	cadre de santé de proximité
CLIC Bassin Burgien	Coordinatrice
CPH-ALFA3A	CESF
CPH ALFA3A	CESF
SEMISS 01	IDE
Unités Epidaure et La Vallière - CPA	Assistante de service social
CMP Adultes Bourg Espace Villard	Cadre de Santé
CMP Adultes Bourg Espace Villard	Infirmière

Tableau 12 : Stagiaires du 14 décembre 2021 à la Mairie (structure et fonction - sous réserve de l'émargement non disponible à la rédaction de ce document)

Aucune évaluation n'est disponible pour cette formation.

Cette formation a donné suite au travail de la note d'information sur le secret professionnel, l'information partagée (voir **Objectif opérationnel 4.1 :** Création d'une note d'information sur « le secret professionnel, information partagée »).

7 et 8 novembre 2022 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale module jeune (une session de deux jours)

L'intervenant : Formateur accrédité PSSM France, via l'Institut Régional jean Bergeret de la Fondation ARHM

Participation des acteurs

Nombre d'acteurs : 15 stagiaires ont bénéficié de la formation.

Public cible : Professionnels ou bénévole d'association œuvrant sur la commune de Bourg-en-Bresse

Typologie des stagiaires : ADSEA, CPA, Education Nationale, Lycée Lalande, Lycée Pardé, Mission Locale Jeune Bresse Dombes Côtière, Centre d'Information et d'Orientation (CIO) Bourg-en-Bresse, Université Lyon 3, Ville de Bourg-en-Bresse.

Educatrice Protection Judiciaire de la Jeunesse	EPEI Bourg-en-Bresse
Gestionnaire Scolarités Licence	Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus Bourg-en-Bresse
Coordinatrice Dispositif Réussite Educative	Ville de Bourg-en-Bresse
Psychologue Education Nationale	Lycée Lalande Bourg-en-Bresse
Psychologue Education Nationale	Centre d'Information et d'Orientation Bourg en Bresse
Conseillère en Evolution Professionnelle	PAEJ ADSA
Assistante sociale	PAEJ ADSA
Infirmière Education Nationale	Lycée Pardé Bourg-en-Bresse
Conseillère en Insertion Professionnelle	Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière
Proviseure adjointe Education Nationale	Lycée Pardé Bourg-en-Bresse
Infirmière Education Nationale	Lycée Carriat Bourg-en-Bresse
Chargée de projets	Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière
Psychologue Education Nationale	Centre d'Information et d'Orientation Bourg en Bresse
Médiatrice de réseaux en santé mentale	Centre Psychothérapique de l'Ain
Responsable pôle tertiaire	Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus Bourg-en-Bresse

Tableau 13 : Liste des stagiaires de la formation (fonction et structure)

Evaluation (menée par l'IRJB)

Taux d'assiduité (nombre de stagiaires ayant terminé l'action/nombre de stagiaires ayant débuté la formation) : 100 %

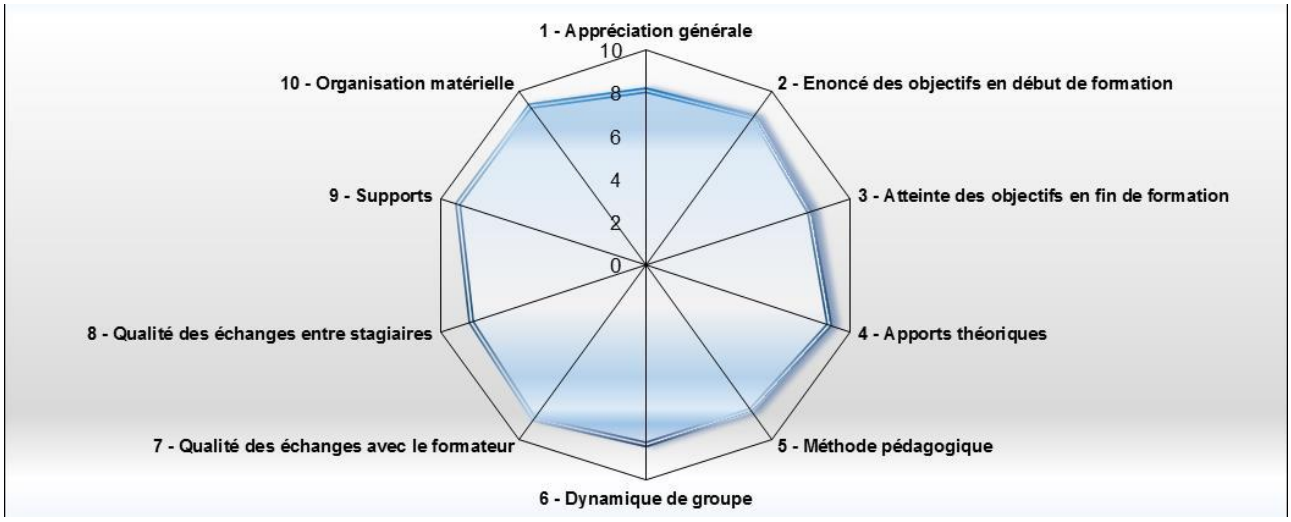

Figure 11 : Satisfaction des stagiaires

Evaluation des acquis de la formation :

1- Pour chaque objectif de la formation, estimez selon vous, votre degré d'atteinte *(0 = pas du tout atteint ; 10 = complètement atteint)*

	Objectif 1: Renforcer ses connaissances sur le développement global àl'adolescence		Objectif 2: Acquérir des connaissances de base concernant les troubles desanté mentale spécialement chez les jeunes		Objectif 3: Mieux appréhender les différents types de crisesen santé mentale		Objectif 4 : Développer des compétences relationnelles, écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée	
	Début de formation	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**
Moyenne	4,8	7,1	4,4	7,9	3,7	7,4	6,1	8,2
Ecart (+)		2,3		3,5		3,7		2,1

	Objectif 5 : Je me sens à même d'identifier des troubles desanté mentale émergents ou des états de crise au niveau du public que j'accompagne dans ma pratique professionnelle		Objectif 6 : Je me sens armé pour entrer en relation d'aide auprès des personnes quisemblent souffrir de troubles de santé mentaleémergents ou être en situation de crise		Objectif 7 : J'ai l'intention d'engager une relation d'aide auprès des personnes qui me semblent présenter des troubles de santé mentaleémergents ou des états decrise		Objectif 8 : Je me sens capable d'agir auprès des personnes dont les comportements traduisent des troubles desanté mentale émergents ou des états de crise	
	Début de formation	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**	**Début de formation**	**Fin de formation**
Moyenne	4,5	7,4	4,5	7,3	7,1	7,0	4,9	7,5
Ecart (+)		2,9		2,8		-0,1		2,6

2- Quels sont, à votre avis, les éléments de cette formation les plus utiles à votre pratique professionnelle ? *X = fréquence de la même réponse*

- Le plan d'actions AERER *XXXXXX*
- La présentation des différentes pathologies / techniques de gestion de la situation
- La dépression chez les jeunes
- Les troubles du comportement alimentaire (TCA)
- La notion / position de « passeur » de l'information et « d'aller vers » les professionnelscompétents
- Pouvoir être capable d'aider un étudiant présentant des troubles
- Les apports théoriques solides
- Le guide de repérage des troubles
- Le manuel *XXXX*
- Les ressources *XX*

3- Pensez-vous avoir l'occasion d'appliquer les acquis de la formation ?

14 Oui 1 Non

4- Quels sont les manques ou les compléments nécessaires à cette formation ?

- Le partage de vécus *XXX*
- Plus de mises en situation (aborder les situations de crise)
- Des mises en situation par les participants
- Des mises en situation fictives avec analyse
- Plus de cas concrets
- Une présentation des postes occupés par les participants

5- Cette formation renforce-t-elle votre motivation professionnelle ?

9 Oui 6 Non

6- Recommanderiez-vous cette formation ?

15 Oui 0 Non

***Analyse** : Résultats conformes à ce qu'identifient les méta-analyses (objectif 7), il reste à suivre à plus long terme les effets de la formation. Un temps de retour d'expériences permettrait la mise en place de mises en situation pour réfléchir sur la pratique.*

Le formateur

29 et 30 juin 2023 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale module standard (une session de deux jours)

L'intervenant : Formatrice accréditée PSSM France, via Handi Lyon Rhône

Participation des acteurs

Nombre d'acteurs : 15 stagiaires ont bénéficié de la formation.

Public cible : Professionnels ou bénévole d'association œuvrant sur la commune de Bourg-en-Bresse

Typologie des stagiaires : ADAPA, ADSEA, Alfa 3a, Capso, Croix Rouge, CPA, Grand Bourg Habitat, Orsac, Tremplin, Ville de Bourg-en-Bresse…

Référente de proximité	ADAPA	Département de l'Ain
Assistante SAAD	ADAPA	Département de l'Ain
Médiateur	BOURG HABITAT	Bourg en Bresse et Grand Bourg
CESF	BOURG HABITAT	Bourg en Bresse (Reyssouze principalement)
Ergothérapeute	CATTP Par Chemin	CPA- Bourg-en-Bresse
Chargée d'accueil et de développement de projets	Centre social Terre en Couleurs	Bourg en Bresse / Peloux-Mail
bénévole SEMISS 01 Bourg en bresse	Croix rouge française	Bourg en Bresse /Ambérieu en Bugey
CESF	Dynacité	Bourg, alentours et Dombes
cesf	fjt les 3 saules	bourg en bresse
Animatrice en SAVS	SAVS ORSAC Bourg en Bresse	Bourg en Bresse et agglo
EDUCATEUR	SAVS SAL ORSAC	BOURG EN BRESSE
Conseillère en Economie Sociale familiale	SEMCODA	Bourg-en-Bresse + Bresse/Dombes et Pays de Gex
Educatrice spécialisée	Tremplin	Bourg, Dombes
Educatrice spécialisée	Tremplin	Bourg + Val de Saône
Déléguée départementale	Secours Catholique	
	CAPSO	

Tableau 14 : Liste des participants de la formation de juin 2023 (fonction, structure et territoire d'intervention)

Evaluation menée par Handi Lyon Rhône

Nombre d'évaluation **15**

Comment avez-vous été informé de votre départ en formation ?

	Nb	%
Par mon responsable	5	35,71%
Par Mail	8	57,14%
Par téléphone	1	7,14%
Autre	0	0,00%

Votre Manager vous-a-t-il présenté la formation ? Titre, contenu, objectifs,...

	Nb	%
Oui	11	73,33%
Non	4	26,67%

Qu'avez-vous pensé de... *(4 : très satisfaisant, 3 : satisfaisant, 2 : peu satisfaisant, 1 : insatisfaisant)*

	Note Moyenne
Animation	4,00
Maîtrise du sujet par le formateur/tuteur	3,93
Contenu	3,79
Répartition théorie/pratique	3,79
Support pédagogique utilisé	3,86

Le contenu de cette formation vous semble-t-il aidant pour votre métier ?

	Nb	%
Oui	15	100,00%
Non	0	0,00%

Quelle partie de la formation vous a le plus intéressé ? (Synthèse des verbatims exprimés)

Les différents troubles (x2), AERER, les animations et différents interactions, les vidéos , les crises suicidiaires car peu de connaissances initialement, les troublres anxieux, la dépression

Comment pensez-vous l'utiliser dans votre travail ? (Synthèse des verbatims exprimés)

Utiiser la techique, savoir orienter/réfléchir à une formation pour mes bénévoles de mon association/Plutôt en casw de crise sur mon poste /être plus larte et outiller pour du repérage/écouter plus les personnes en dépression , les troubles psychotiques(x2),

Votre ressenti général sur cette formation : *(note de 1 à 10 : 10 = très satisfait)*

Note : **8,80**

Suggestion d'amélioration pour cette formation. (Synthèse des verbatims exprimés)

Aucun/couper avec plus de pauses/Pas de piste , formatrice qui sait mobiliser/RAS Vraiment/plus de situation sur la dépression/Tranmsettre plus d'informations aux partenaires pour vérifier correpsondance formation/besoin/ deux jours denses peut être trois à prévoir/Très intéressante pas de suggestion

Auto-évaluation des participants *(1 : J'ai des notions ; 5 : Je maîtrise)*

	Note Moyenne
Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale	4,00
Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale	3,73
Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information	4,07
Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale	3,80

Moyenne appropriation des compétences : **3,90**

16 novembre 2023 : Sensibilisation sur les troubles psychiques de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) - 3 heures

Les intervenants : Bénévoles de l'UNAFAM

Participation des acteurs

Nombre d'acteurs : 18 stagiaires ont bénéficié de la sensibilisation.

Public cible : Professionnels ou bénévole d'association œuvrant sur la commune de Bourg-en-Bresse

Typologie des stagiaires : Alfa3a, ADAPA, Cpam, Dynacité, Orsac, Tremplin, Ville de Bourg-en-Bresse, etc.

Chargée de projet	ADAPA
Intervenant sociale	Tremplin
Educatrice spécialisée	Résidence accueil Joseph Wresinski Alfa3a
Intervenant social	CHRS Tremplin
Intervenante sociale	CHRS Tremplin
CESF	ADSEA 01 CHRS Jeunes
CESF	Dynacité
Aide à domicile	AIN DOMICILE SERVICES
Aide à domicile	AIN DOMICILE SERVICES
Accueil des personnes en situation de handicap psychique	CCAS
Conseillère accompagnement en santé	Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ain
Infirmière	CSAPA
Travailleur social	CCAS Service Solidarités Ville de Bourg
Responsable résidence autonomie	Ville de Bourg-en-Bresse
	SAS Orsac
	SAL Orsac
	SAS Orsac
	SAL Orsac

Tableau 15 : Liste des stagiaires (fonction et structure)

Evaluation menée par le CLSM de Bourg-en-Bresse

Nombre de répondants par affirmations :

J'ai une idée plus précise de ce que sont les troubles psychiques
Pas du tout d'accord 1 2 (1) 3 4 5 (4) 6 (6) 7 (6) tout à fait d'accord

J'ai appris des informations spécifiques à certains troubles psychiques (symptômes, prise en charge, conséquences)
Pas du tout d'accord 1 2 (1) 3 4 5 (1) 6 (7) 7 (8) tout à fait d'accord

Cette séance de sensibilisation m'a appris à mieux distinguer le handicap mental du handicap psychique
Pas du tout d'accord 1 2 (1) 3 4 5 (3) 6 (3) 7 (10) tout à fait d'accord

La session de sensibilisation a permis de questionner les représentations que je me fais des personnes porteuses de trouble(s) psychique(s)
Pas du tout d'accord 1 2 (1) 3 (1) 4 (1) 5 (3) 6 (5) 7 (6) tout à fait d'accord

J'ai l'intention de modifier l'attitude que j'ai vis-à-vis des personnes porteuses de trouble(s) psychique(s)
Pas du tout d'accord 1 2 3 (1) 4 5 (2) 6 (9) 7 (5) tout à fait d'accord

Recommanderiez-vous cette séance de sensibilisation ?
Pas du tout d'accord 1 2 3 4 5 6 (3) 7 (14) tout à fait d'accord

Commentaires (3)
« Séance très intéressante. Merci! »
« Expérience enrichissante »
« J'ai été rassurée de ma présence à la personne souffrant de ces tbls,
et j'ai ainsi renforcé mon sentiment de légitimité à prendre soin, dans la rencontre de quotidien professionnel »

13, 14, 27 et 28 novembre 2023 et février 2024 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale module standard (deux sessions, une de quatre demi-journées et une de deux jours)

Les intervenants : Formatrice accréditée PSSM France via Handi Lyon Rhône pour novembre 2023 et formateur accrédité PSSM France en indépendant pour février 2024

Participation des acteurs

Nombre total des bénéficiaires : sur 30 personnes inscrites 27 ont bénéficié de la formation (3 absents pour maladie, contrainte professionnelle)

Nombre de bénéficiaires des quartiers prioritaires : 13

Une première formation a été planifiée au mois de novembre 2023. Une communication écrite via flyer a été réalisée. En partenariat avec l'Atelier Santé Ville de Bourg-en-Bresse, des lieux comme

le centre social de la Reyssouze et Amédée Mercier ont été sollicités dans le cadre des cafés habitants afin d'échanger directement avec des habitants sur la formation.
En tenant compte du budget restant, une deuxième formation a été proposée au mois de février 2024 avec une participation budgétaire du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse. La communication est passée principalement par les réseaux sociaux de la Ville de Bourg-en-Bresse avec un nouveau flyer à l'appui.

Les points forts :

- Les centres sociaux ont été sollicités pour soutenir la démarche.
- Une liste d'attente a été constituée.
- La sensibilisation et la formation font partie des outils visant à lutter contre la stigmatisation des personnes vivant avec des troubles psychiques.
- La formation citoyenne permet de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.
- La diffusion de la formation via les réseaux sociaux de la ville de Bourg-en-Bresse a permis une meilleure communication.

Les freins : Les formations ont été planifiées des lundis, ce qui n'a pas permis de remplacer toutes les personnes qui se sont désistées durant le week-end. En effet, une liste d'attente étant constituée, nous aurions pu mobiliser d'autres personnes intéressées.

Evaluation menée par Handi Lyon Rhône pour novembre 2023

Nombre d'évaluation **5**

Comment avez-vous été informé de votre départ en formation ?

	Nb	%
Par mon responsable	0	0,00%
Par Mail	2	40,00%
Par téléphone	0	0,00%
Autre	3	60,00%

Votre Manager vous-a-t-il présenté la formation ? Titre, contenu, objectifs,...

	Nb	%
Oui	4	80,00%
Non	1	20,00%

Qu'avez-vous pensé de... *(4 : très satisfaisant, 3 : satisfaisant, 2 : peu satisfaisant, 1 : insatisfaisant)*

	Note Moyenne
Animation	3,80
Maîtrise du sujet par le formateur/tuteur	3,40
Contenu	3,40
Répartition théorie/pratique	2,80
Support pédagogique utilisé	3,60

Le contenu de cette formation vous semble-t-il aidant pour votre métier ?

	Nb	%
Oui	5	100,00%
Non	0	0,00%

Quelle partie de la formation vous a le plus intéressé ? (Synthèse des verbatims exprimés)

Les situations de témoignages concrets de ces maladies - définition du cadre, travailler avec des personnes de divers horizons vers un même objectif, les études de cas et l'attention sur comment dire - revoir les bases et prendre concience de la connaissance des non soignants - toutes les parties , cette formation m'a enlevé préjugés et incompréhensions ce qui m'est bien utile - les différentes structures de l'Ain et numéro d'urgence

Comment pensez-vous l'utiliser dans votre travail ? (Synthèse des verbatims exprimés)

Que ce soit au travail ou dans ma vie sociale être plus attentif et avoir une meilleur approche-continuer à recommander cette formation, étoffer les actions avce les compétences acquises supplémentaires- le transmettre en devenant formatrice- Mieux appréhender les situations de mon quartier cela m'a ouvert les yeux.

Votre ressenti général sur cette formation : *(note de 1 à 10 : 10 = très satisfait)*

Note : **8,40**

Suggestion d'amélioration pour cette formation. (Synthèse des verbatims exprimés)

Rajouter deux heures, pour avoir 1/2 heures supplémentaires sur chaque demi-journée/Renforcer l'aspect déstigmatisation/ Formatrice venant du rhône manque de connaissances des dispositifs sur l'ain- Séparer lors des formations bénévoles et salariés- plus de jeux de rôles

Auto-évaluation des participants *(1 : J'ai des notions ; 5 : Je maîtrise)*

	Note Moyenne		
Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale	4,20	Moyenne appropriation des compétences :	5
Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale	4,00	**4,05**	4
Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information	4,60		4
Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale	3,40		4

Evaluation menée par Le CLSM de Bourg-en-Bresse pour février 2024

1. **Ressenti général sur cette formation :** *(note de 1 à 10, 10 très satisfait)*

Note : **9,2 /10**

2. **Comment les participants ont pris connaissance de cette formation ?**

Réseaux sociaux dont *Facebook* majoritairement : 10
Un proche/ ami(e) : 4
Mail : 1

3. **Ce que les participants ont pensé de :** *(4 : très satisfaisant, 3 : satisfaisant, 2 : peu satisfaisant, 1 : insatisfaisant)*

L’animation : 3,9
Maitrise du sujet par le formateur : 3,8
Le contenu : 3,7
La répartition entre théorie/pratique : 3,6
Les supports pédagogiques : 3,8

4. Commentaires libres des participants :

« Très satisfaite de cette formation, qui m’a beaucoup appris. Merci. »
« Formation instructive, courte par la durée. Beaucoup de sujets évoqués (suicide, dépression, addictions aux substances…). »
« Merci de cette opportunité. »
« Bonne prise de conscience. Mais un rappel de cette formation sous cette forme ou une autre serait excellente »
« Merci pour l’organisation et le financement de cette formation. »
« Merci pour ces deux jours. »
« Conforte les connaissances que j’avais déjà. »
« Je souhaiterais être informé sur les prochaines sessions de formation PSSM afin d’en faire part à mon entourage. »
« Formation très riche, bien présentée, mots précis, fascicule apprécié. Pour formation ados, me prévenir svp. J’aimerais beaucoup la faire. Si une formation pour les seniors est prévue, j’aimerais aussi. Merci d’avance. »
« Formation très enrichissante, 2 journées de partage »

5. Affirmations avant/après des participants :

Le tableau 16 ci-dessous montre les thèmes où la formation a permis une amélioration des connaissances (par exemple les troubles psychotiques).

Q1 : Il est important de forcer une personne touchée par la dépression à consulter un professionnel, même quand elle ne veut pas.						Q2 : L'exercice physique peut être efficace contre la dépression.						Q3 : Pour se rétablir d'un trouble de l'anxiété, il est nécessaire de se confronter aux situations anxiogènes.						Q4 : Les traitements antidépresseurs sont efficaces pour la plupart des troubles de l'anxiété.						Q5 : Quand vous assistez une personne touchée par un troubles psychotique, il est préférable de ne pas la laisser choisir la manière dont vous pourriez l'aider, car cela pourrait la rendre plus confuse.					
D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas	
4	3	**6**	**12**	5	0	**15**	**13**	0	1	1	0	2	**10**	5	4	**8**	0	3	**11**	**7**	2	5	2	5	3	2	**12**	**8**	0
Q6 : Une personne touchée par un trouble psychotique est moins susceptible de rechuter si elle a de bonnes relations avec sa famille.						Q7 : Cela peut aider une personne touchée par un problème avec l'alcool ou la drogue, de lui faire savoir que vous désapprouvez fortement sa consommation de substances.						Q8 : Les personnes touchées par un trouble psychique sont beaucoup plus susceptibles de fumer.						Q9 : Ce n'est pas une bonne idée de demander à quelqu'un s'il a l'intention de se suicider, car cela risque de lui en donner l'envie.						Q10 : Si une personne se scarifie pour faire face à sa détresse émotionnelle, il vaut mieux ne pas montrer de réaction négative.					
D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas	
11	**11**	2	3	3	0	2	**13**	**11**	2	2	0	5	**9**	2	4	**8**	2	4	0	**7**	**15**	4	0	**8**	**14**	0	0	7	1
Q11 : Après une expérience traumatique, il vaut mieux faire parler la personne le plus tôt possible.						Q12 : Il vaut mieux ne pas raisonner une personne qui a des idées délirantes.						Q13 : Si une personne est en état d'ivresse, ni du café, ni une douche, ni une ballade ne l'aideront à dessoûler plus rapidement.						Q14 : Si une personne tombe inconsciente après avoir pris de la drogue, il est préférable de l'allonger sur le côté, plutôt que sur le dos.						Q15 : Si une personne touchée par un trouble psychique devient agressive, elle se calmera si vous lui parlez fermement.					
D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas		D'accord		Pas d'accord		Je ne sais pas	
12	**7**	1	**8**	2	0	**7**	**10**	1	4	**7**	1	**10**	**13**	2	1	3	1	**11**	**14**	0	0	4	1	3	2	5	**13**	**7**	0

Tableau 16 : Thème de la formation avec le avant-après des stagiaires

Objectif spécifique 6 : Prévenir et promouvoir la santé mentale

Objectif opérationnel 6.1 : Soutien (méthodologique, technique, financier) aux acteurs dans leurs projets en lien avec la santé mentale

Projet porté par le Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Le constat : Complexification des situations familiales, baisse de mobilisation des familles, prégnance de l'axe d'accompagnement santé mentale…

L'objectif : Dessiner de nouveaux modes d'interventions, en mettant l'accent sur les compétences parentales et prendre conscience des différents rôles de parents pour diversifier les modes d'accompagnement

Le format : Proposition d'ateliers collectifs d'écriture et/ou narration, récits de vie, parents/ enfants qui ont pour finalité de mettre en mots/ en musique et en chanson le quotidien ou le passé, individuels ou familiaux.

Durée : Octobre 2022 à janvier 2023 les mercredis après-midi

Le projet a inclus le Carrefour Santé Mentale Précarité avec la présence d'une infirmière lors des sessions.

Le CLSM a apporté son soutien dans la méthodologie de projet et lors de la restitution du projet en mai 2023.

Projet initié par Grand Bourg Agglomération et la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière

Le contexte : Grand Bourg Agglomération dans le cadre des Points Infos Emploi (PIE) en lien avec la MLJ a sollicité le Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse afin d'aborder la santé mentale auprès de :

1/ les bénéficiaires des PIE : intervention reportée en 2025

2/ les salariés, bénévoles des PIE et plus largement de l'insertion socio-professionnelle : intervention 25/10/24. Les besoins sont :

- Quels sont les signes d'une santé mentale "fragile" ?
- Quoi faire ?
- Quelle posture ?
- Quelles ressources sur le territoire ?

Une intervention a été réalisée le vendredi 25 octobre 2024 avec le SAMSAH Rétablissement et le Centre Pierre Pouwels auprès des professionnels de l'insertion socio-professionnelle.

Evaluation menée par le Conseil Local de Santé Mentale

16 personnes ont répondu au formulaire (voir figures 11 et 12, et tableau 17).

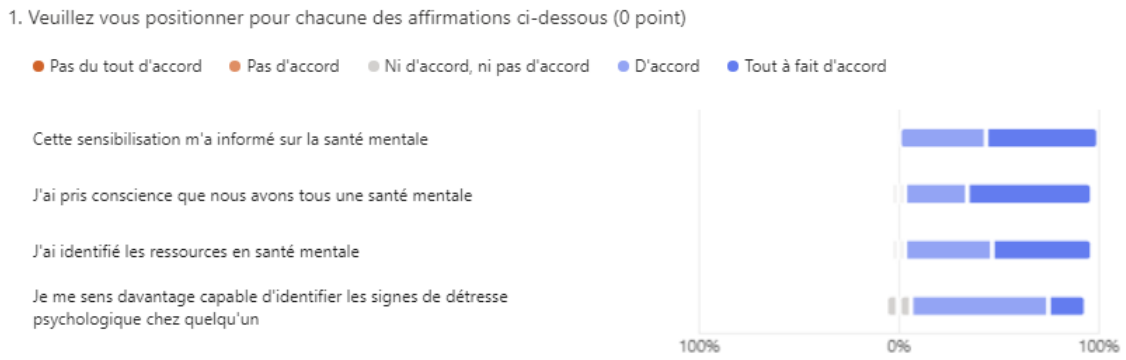

Figure 11 : Positionnement des participants sur les affirmations

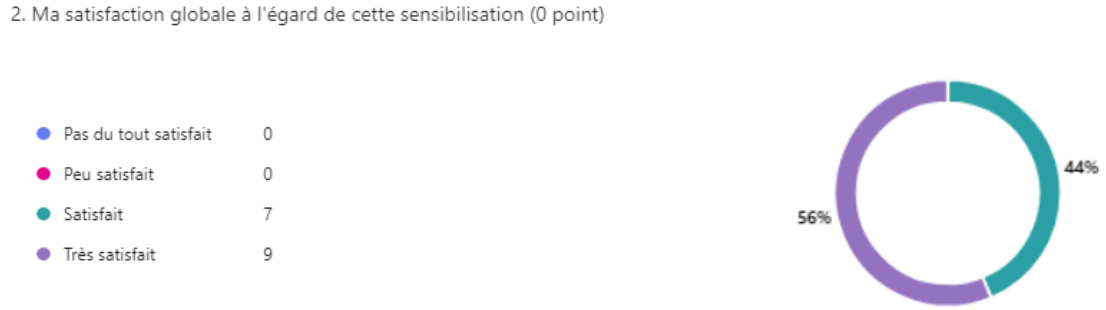

Figure 12 : Satisfaction des participants

3. Commentaires et attentes sur cette thématique

9 Réponses

ID ↑	Nom	Réponses
1	anonymous	Intéressant de faire le tour des ressources. Bonne intervention pour les personnes n'ayant pas de connaissance sur le sujet
2	anonymous	Aller plus loin sur la maladie psychique et sur la mise en place d'un réseau structuré
3	anonymous	Souhaiterais plus d échanges sur les troubles et maladies psychiques
4	anonymous	Proposer de nouveaux temps d'échange dans l'année sur la santé mentale
5	anonymous	Dates de formations à venir sur la santé mentale dans l Ain
6	anonymous	Très instructif. Développer le sujet sur les autres dimensions de la santé mentale
7	anonymous	Tisser un partenariat afin d'accompagner au mieux
8	anonymous	Je suis très heureuse de participer, j'ai appris de beaucoup de chose
9	anonymous	Merci !

Tableau 17 : Commentaires et attentes de participants

Il semblerait intéressant de proposer une session sur la maladie psychique en 2025.

Objectif opérationnel 6.2 : (migration) Mise en place des actions selon les thématiques prioritaires identifiées par les partenaires

Dans le cadre du CLSM, une action concernant des ateliers de médiation artistique a été financée par le contrat de ville.
Ces ateliers ont été animés par une association Cart'ONG avec un public issu de la migration pendant 6 séances fin 2021 dans les locaux du Carrefour Santé Mentale Précarité.
En janvier 2022, les ateliers ont été repris par un binôme art-thérapeute-infirmier et intégrés aux activités du Carrefour Santé Mentale Précarité.

Dans un objectif de valoriser les travaux réalisés, une exposition temporaire sur plusieurs jours a été réalisée au Carrefour Santé Mentale Précarité et a accueilli une vingtaine de visiteurs.

Objectif opérationnel 6.3 : Organisation d'une formation à destination des professionnels du scolaire sur les compétences psychosociales (CPS)

Afin de prévenir et réduire la souffrance psychique des jeunes en situation de vulnérabilité, le CLSM de Bourg-en- Bresse a souhaité proposer aux professionnels du milieu socio- éducatif de monter en compétences sur le champ des compétences psychosociales (CPS).
En effet, le développement et le renforcement des CPS est au cœur de nombreux programmes probants, ceux qui ont fait leurs preuves en matière de santé publique, qu'il s'agisse de prévenir les addictions, la souffrance psychique ou bien tout simplement de favoriser la santé et le bien-être. De plus, le développement des CPS offre à chacun la possibilité d'être acteur de sa santé, condition indispensable pour développer une véritable promotion de la santé au sens de la Charte d'Ottawa.

Proposition de Promotion Santé (anciennement ADESSA) : Former les professionnels des milieux socio-éducatifs intervenants auprès des enfants de 7 à 11 ans sur le territoire de Bourg-en-Bresse.
A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de :

- S'approprier le concept des CPS
- Connaitre les postures et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS
- Expérimenter des techniques d'animation et des outils favorisant le développement des CPS

Rappel de l'itinéraire pédagogique :

L'approche des CPS en promotion de la santé : Les CPS dans le champ de la promotion de la santé ; concepts et définitions

La relation éducative au service du développement des CPS : Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives ; Les conditions d'apprentissage
Les CPS dans la pratique : Mises en situation et expérimentations de technique d'animation (Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres, Savoir réguler ses émotions/Savoir gérer son stress et Savoir communiquer efficacement/Être habile dans les relations interpersonnelles)

Cette formation a été proposée en présentiel, dispensée sur 4 demi-journées (afin de faciliter la mise à disposition des agents périscolaires) et impliquant une démarche participative qui alterne des apports théoriques et des expérimentations en groupe.

Les intervenantes : Chargées de projets en promotion de la santé mentale à Promotion Santé (anciennement ADESSA).

Participation des acteurs

Nombre d'acteurs : 6 stagiaires ont bénéficié de la formation

Typologie des stagiaires : Centre social (animatrices enfants), Education Nationale (infirmière), Ville de Bourg-en-Bresse (coordinatrice du Dispositif de Réussite Educative, éducateur sportif).

Evaluation menée par Promotion Santé

De la mise en œuvre : Suite à la mise à disposition par Promotion Santé (anciennement ADESSA) du flyer de communication, la diffusion de celui-ci a été réalisée par la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville de Bourg-en-Bresse, auprès des professionnels concernés par l'action de formation

Des résultats : Afin de réaliser le bilan, des questionnaires d'évaluation ont été distribués aux 6 stagiaires de la formation : un premier questionnaire en amont de la formation afin de situer les stagiaires par rapport aux objectifs de la formation et un second en fin de formation pour recueillir la satisfaction et les acquis.

De manière générale, êtes-vous satisfait de la formation à laquelle vous venez de participer ?

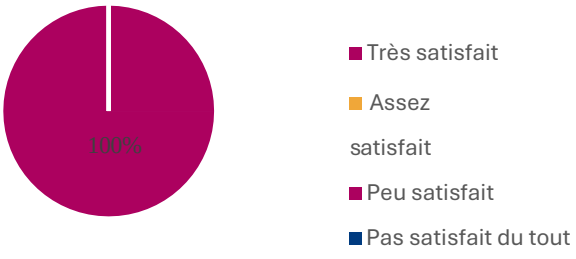

Pouvez-vous apprécier cette formation sur chacune des dimensions suivants ?

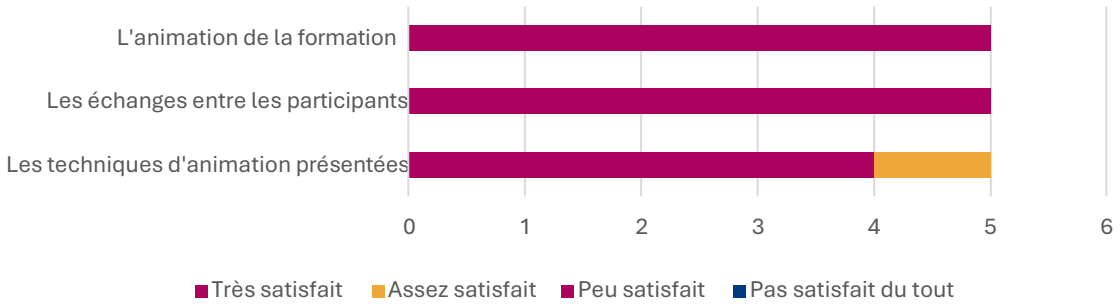

Comment vous situez-vous par rapport aux objectifs de la formation ?

(0 = pas du tout acquis ; 10 = totalement acquis)

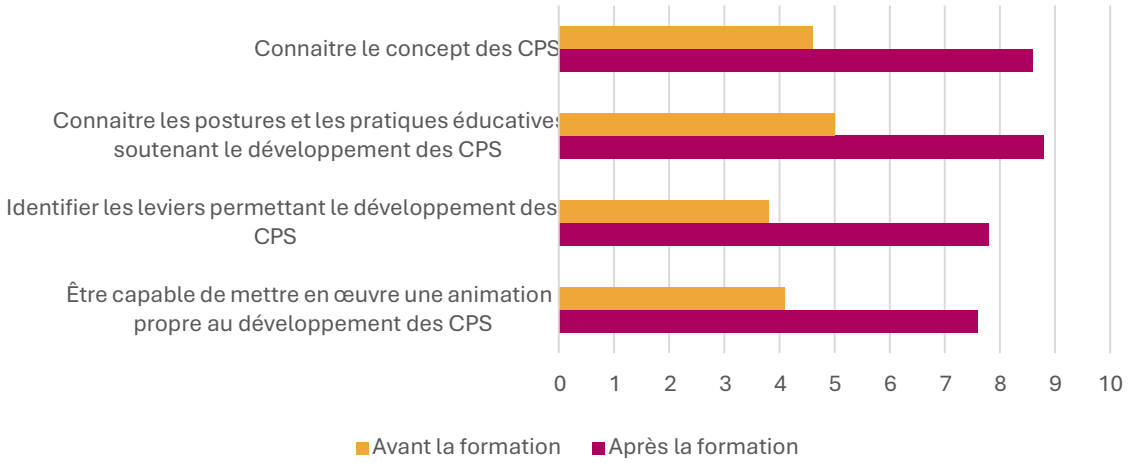

Cette formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

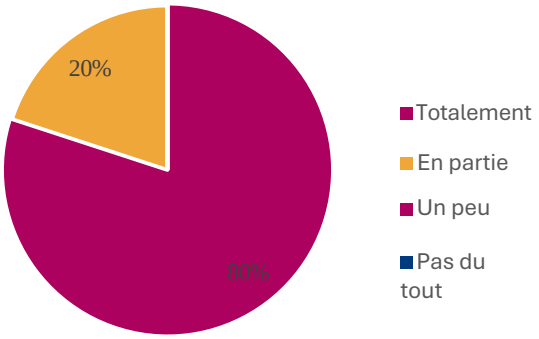

Par rapport à la satisfaction partielle des attentes, le manque de participants est mis en avant car la formation était vue comme un espace pouvant favoriser la communication entre les différentes instances de la communauté éducative et ceci n'a pas réellement été permis.

Avez-vous le sentiment d'avoir acquis : Des connaissances ? Une démarche favorisant le développement des CPS ?

60 % des répondants « beaucoup »

40 % des répondants « assez »

Vous sentez-vous en capacité de mobiliser les apports de la formation dans votre pratique professionnelle ?

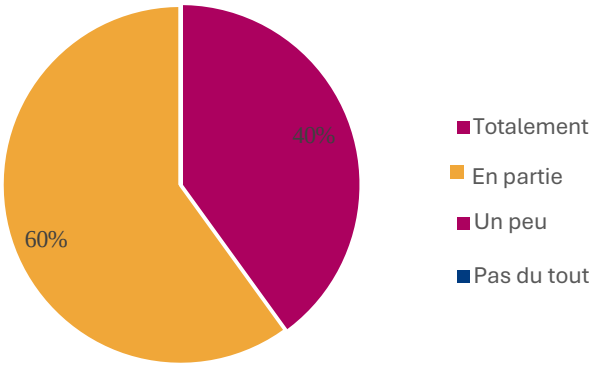

« La réalité de terrain se heurte parfois à nos idéaux de pratique. »

« Besoin de réflexion sur les modalités à mettre en place pour mieux prendre en compte les CPS dans la pratique professionnelle. »

« Je vais pouvoir mettre en pratique petit à petit. »

Pouvez-vous préciser les 3 points forts et les 3 points à améliorer de la formation ?

- Les points forts :

« Formation vivante » « Les outils »
« Des intervenantes ++ »
« La compétence et la clarté des intervenantes »
« Le rythme de la formation »
« Le contenu pédagogique et le fonctionnement interactif »
« Les animations » « L'organisation »
« Les temps d'échanges »
« Les temps théoriques »
« Exercices pratiques »
« Découverte d'outils » « La bienveillance »
« Rappel des notions de bases et illustration par de la pratique »
« Les techniques d'animation »

- Les points à améliorer

« Dynamique de groupe un peu faible dû au petit nombre d'inscrits » « + de participants »

« Pourquoi pas faire des journée entière ?! » « Peut-être faire cette formation sur 2 jours au lieu de 4 demi-journées »

Remarques générales

« Très bonne formation, de qualité, ouvrant des perspectives de réinvestissement dans nos pratiques professionnelles. Merci aux deux formatrices pour leur bienveillance, leurs compétences et leur écoute. »

« Un grand merci tout simplement. Excellente formation, je repars avec beaucoup d'outils. »

« Je ne savais pas du tout ce qu'étaient les CPS. Je repars de la formation en ayant de nouvelles connaissances et des techniques d'animation. »

Perspectives :

Cette formation peut donner lieu à un accompagnement méthodologique des stagiaires pour construire leur projet au sein de leur structure par le CLSM ou par Promotion Santé.

A la suite de la formation, une stagiaire a recontacté Promotion Santé pour planifier une rencontre.

Objectif opérationnel 6.4 : Participation aux sessions de travail du CTAI (Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration) sur l'axe santé

Le département de l'Ain serait le moins bien pourvu en professionnels de santé en France.
Des difficultés ont été identifiées dans le cadre de l'état des lieux du CTAI : refus de prise en charge par les professionnels de santé concernant les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI), la barrière de la langue qui se croise aux problématiques culturelles et la prise en charge tardive de certaines situations. L'aspect santé mentale du CTAI a été inclus au sein du CLSM.
Structure porteuse : Ville de Bourg-en-Bresse
Structures partenaires envisagées : Adoma, Alfa3a, ARS, Conseil Départemental, CPAM, Carrefour Santé Mentale Précarité, Croix Rouge Française, Ain'Appui (anciennement Sout'Ain), Tremplin, etc.

Un groupe de travail portant sur l'axe santé du CTAI a été animé par la Ville de Bourg-en-Bresse et le CLSM de Bourg-en-Bresse le 13 juin 2024 afin d'évaluer les actions du CTAI et de construire une nouvelle feuille de route.

Objectif opérationnel 6.5 : Valorisation du CLSM dans le site web *Notre Santé Mentale dans l'Ain*

Voir pour plus de détails « Objectif opérationnel 1.5 : Valorisation, information sur le dispositif CLSM »

DISCUSSIONS, CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2025

Selon le formulaire, environ 95 % des répondants considèrent que le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Bourg-en-Bresse est un dispositif nécessaire sur le territoire de Bourg-en-Bresse (les 5 % restant étant neutres).
Par ailleurs, à la question de l'intérêt de s'étendre à d'autres communes, environ 83 % des répondants sont d'accord ou tout-à-fait d'accord (le reste des répondants étant neutres). les communes citées sont les communes limitrophes à Bourg-en-Bresse (Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas, Viriat) ainsi que les communes de l'agglomération ou l'unité urbaine, voir un périmètre kilométrique autour de Bourg-en-Bresse.

Le CLSM se positionnant dans une démarche ascendante, les attentes pour l'avenir du CLSM ont été interrogées auprès des répondants du formulaire d'évaluation.
Des demandes en lien avec l'apport de connaissances ont été formulée, comme la reconduction d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale et l'apport de connaissances théoriques en lien avec la santé mentale à destination des professionnels (fonctionnement du secteur psychiatrique et de l'offre territoriale, repérage des critères de fragilité comme la dépression ou la crise suicidaire, etc.). Cette action est envisageable dans le cadre d'un projet. Il est également intéressant de cibler des professionnels de petites structures sociales ou des associations qui n'ont pas accès à ce type de formation.
En termes de thématique de travail, « santé mentale et travail », « santé mentale et enfance », « pair-aidance et acteurs professionnel », le lien entre troubles psychiques et addictions, le partenariat avec les secours ont été évoquées.
De plus, continuer à favoriser l'interconnaissance de façon opérationnelle mais également de façon transversale a été mentionné.
Les perspectives du Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse proposées ici sont à mettre en adéquation avec le contexte politique et financier actuel.

Un diagnostic santé a été réalisé par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) en 2023/2024. Les éléments en lien avec la santé mentale (voir annexe I) seront pris en compte ainsi que le travail préparatoire à l'élaboration de la feuille de route du Contrat Local de Santé (CLS) lors de la création de la nouvelle feuille de route du CLSM.

Le CLSM est une ressource permettant aux acteurs locaux de disposer d'un espace de partage, de réflexion, de coopération, et de co-construction de projets en santé mentale à déployer sur le territoire.
La richesse d'acteurs sur la commune de Bourg-en-Bresse, leur investissement et leur intérêt pour la santé mentale est un atout notable pour le développement et la

pérennité d’un Conseil Local de Santé Mentale. L’implication des usagers/personnes concernées ainsi que des habitants est à développer.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Exemple : Acevedo-Garcia, D., Pan, J., Jun, H.-J., Osypuk, T. L., & Emmons, K. M. (2005). The effect of immigrant generation on smoking. *Social Science and Medicine*, *61*(6), 1223-1242. https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2005.01.027

CCOMS (2023). Qu'est-ce qu'un Conseil Local de Santé Mentale ? Consulté le 17/10/2024 et disponible sur l'URL : https://ressources-clsm.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/

Santé Publique France, 2021. Santé Mentale. Consulté le 29/10/2024 et disponible sur l'URL : https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale

ANNEXES

Annexe I : Eléments santé mentale du diagnostic santé de l'ORS 2024

Contexte socio-démographique

Globalement, un territoire avec une population vieillissante, moins favorisé que la région (surreprésentation des habitants sans diplôme, des CSP les moins favorisées - ouvriers et employés), **comparable à d'autres villes de la région** (Valence, Bourgoin-Jallieu → **Besoins de santé (soins, prévention) importants des personnes âgées et des personnes en situation de précarité**

État de santé

- **Mortalité générale comparable** au département et à la région dans les 4 communes du territoire mais une **surmortalité prématurée** (avant 65 ans) **à Bourg-en-Bresse (1,4 fois sup.)**
- **Morbidité :**
  - **ALD : prévalence des ALD supérieure à Bourg-en-Bresse mais comparable dans les 3 autres communes**
  - **Hospitalisations :** taux de patients hospitalisés comparables aux taux départemental et régional dans les 4 communes. Le taux d'hospitalisation relativement faible des habitants de Bourg-en-Bresse interroge étant donnés la surmortalité prématurée et la prévalence des ALD relativement élevée. Hypothèse de retards de prise en charge, à creuser

Offre de soins

Professionnels de santé libéraux : des densité de professionnels de santé libéraux comparables ou supérieures sauf pour les masseurs-kinésithérapeutes et les psychiatres (densité inférieure) mais attention besoins sur le territoire (population âgée)

Médecins généralistes : **Point de vigilance** sur la présence de MG libéraux dans les 4 communes du territoire : **ensemble des communes classées en zone d'action complémentaire** (zonage médecine générale ARS 2022). Baisse importante du nombre de médecins généralistes (hors MEP) en exercice à Bourg-en-Bresse

Recours aux soins

- **Taux de recours aux professionnels de santé libéraux plus faibles à Bourg-en-Bresse que dans la région** (Médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, spécialistes et autres professionnels de santé libéraux).

part des bénéficiaires non couvert par un médecin traitant relativement élevée à Bourg-en-Bresse

- **La santé mentale, une problématique marquée à Bourg-en-Bresse et dans les QPV** : taux d'ALD pour maladies psychiatriques (2,7 fois sup.), d'hospitalisations en MCO pour tentative de suicide et pour pathologies liées à l'alcool, taux de recours aux prises en charge en psychiatrie supérieurs aux taux régionaux. Consommations de psychotropes également supérieure à Bourg-en-Bresse et dans les QPV par rapport à la région

diversité des ressources mais parfois saturées

- **Le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA), ressource majeure pour les soins psychiques**, mais en tension(manque de psychiatres)
  Equipes mobiles (adultes, enfants/adolescents) : des ressources saluées (souplesse et rapidité intervention) mais territoire étendu (secteur centre)
  Carrefour santé mentale et précarité, Centre Pierre Pouwels, équipe mobile Santé Mentale Précarité, Permanence d'accès aux soins en psychiatrie (PASS psy) : des ressources bien repérées et saluées
- **Des structures de soins et/ou d'écoute saluées mais parfois saturées : CSAPA, Maison des ados , PEAJ, LAEP, Ain Appui ..**
- **En libéral : des difficultés d'accès aux psychiatres et psychologues**

des besoins en augmentation

- **enfants /Ados/ Jeunes** : un accès aux soins très contraint .

Augmentation de la souffrance psychique: problématiques d'anxiété, phobie sociale, phobie scolaire, harcèlement : plus de passages à l'acte (scarifications, tentatives de suicide), motifs d'admission + complexes en psychiatrie. Phénomène montant : éco-anxiété
Représentations négative des familles et des adolescents sur la santé mentale, les soins psychiques, qui retardent la demande d'aide, de soins
Prévention: Actions sur les compétences psychosociales, la gestion des émotions dans des écoles et collèges du territoire

- **adultes**

Santé et insertion des adultes ayant des troubles psychiques chroniques : risques de rupture de soins (transports, pas de médecin traitant, ..), accès/maintien dans le logement parfois compliqué (voisinage, incurie) nécessitant des coopérations ; insertion et lien social : des ressources, notamment associatives, saluées: UNAFAM, vivre en ville, GEM..
Grande précarité (SDF, migrants..) : des besoins importants liés à un parcours et des conditions de vie difficiles
Prévention et prise en charge du risque suicidaire chez les personnes âgées: des ressources mais encore des besoins de formation des professionnels et de sensibilisation des seniors et grand public **Troubles neurodégénératifs** : des ressources de diagnostic et d'accompagnement spécialisées dans le territoire
Accompagnement médico-social et soutien psychologique des personnes âgées , des ressources bien repérée?

Des besoins de concertation et d'information identifiés dans les 4 communes notamment pour la prise en charge des situations de crise.
Conseil Local de Santé Mentale de Bourg-en-Bresse : un outil de coordination autour des situations complexes apprécié ; renforcement interconnaissance des acteurs du territoire, développement d'une culture commune autour de la santé mentale, des soins psychiques..)